

le petit Saint-Cannat

JUIN 2015 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

NOS RUES S'EMBELELISSENT



RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
GRÂCE À L'APPLI
SAINT-CANNAT



Ville de
SAINT-CANNAT

3 | ÉDITO

4-5 | ÉVÉNEMENTS

- ◆ APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE DE SAINT-CANNAT
- ◆ CATHIE ROUSSEL, UN DÉFI INOUBLIABLE !
- ◆ NOUVEAU À LA BELLE RÉCRÉ 2015 : LES JEUX EN SCÈNE !
- ◆ LA BELLE RÉCRÉ, UN FESTIVAL POUR LE PLAISIR DE TOUTE LA FAMILLE

6-11 | INFORMATIONS MUNICIPALES

- ◆ CONSEILS MUNICIPAUX
- ◆ BUDGET 2015
- ◆ DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)
- ◆ LE CCAS ET SES PARTENAIRES EN ACTION
- ◆ "NAGER PROPRE" À LA PISCINE MUNICIPALE
- ◆ COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962
- ◆ PLAN CANICULE

12-13 | ÉCONOMIE

- ◆ MARCHÉ À LA TRUFFE D'ÉTÉ
- ◆ L'APAEP PRÉPARE LA FÊTE DE LA PILE
- ◆ LES SOIRÉES DE MINNA À VILLA MINNA VINEYARD !
- ◆ AÉRO YOGA ET AÉRO PILATES AU CENTRE SANCHALI
- ◆ CUVÉES, GOURMANDISES ET IDÉES CADEAUX AU CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN
- ◆ ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

14-19 | ENVIRONNEMENT & URBANISME

- ◆ LA FORÊT EN PAYS D'AIX MISE SUR L'ATOUT BOIS
- ◆ LE CCFV APPELLE À LA VIGILANCE EN FORÊT...
- ◆ L'AMAP DE SAINT-CANNAT POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- ◆ DE L'ENTRÉE DE VILLE AU CENTRE, LES ROUTES SE TRANSFORMENT ET S'EMBELLISSENT
- ◆ COMPOSTAGE D'ÉTÉ
- ◆ PLATE-FORME DÉCHETS VERTS À LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-CANNAT
- ◆ ACHÉTEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE, LA CPA VOUS AIDE !
- ◆ LA SÉCURITÉ AU DOMICILE
- ◆ SÉJOURS PROFITABLES POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE BARBIZET
- ◆ À L'ÉCOLE BARBIZET, LA TÊTE ET LES JAMBES, DANS LE CADRE DE LA LIAISON CM2/6^{ème}
- ◆ LES 30 ANS DE LA CRÊCHE LOU CANNAT'IOU !

20-21 | HUMANITAIRE

- ◆ "PARTAGE DANS LE MONDE" AU NÉPAL
- ◆ LES COLLÉGIENS DES GARRIGUES MOBILISÉS CONTE LE SIDA
- ◆ MESSAGE DE L'AFM TÉLÉTHON

21 | SENIORS

- ◆ POLITIQUE D'ANIMATION AU "JARDIN D'AUTOMNE"
- ◆ REPAS ANNUEL DE CLÔTURE DU CLUB DES SENIORS

22-24 | JEUNESSE

- ◆ BONS PLANS ÉTÉ POUR LES JEUNES SAINT-CANNADENS
- ◆ COLLÈGE DES GARRIGUES

25-30 | CULTURE

- ◆ ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
- ◆ BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX
- ◆ MUSÉE SUFFREN
- ◆ LA GÉNÉROSITÉ AU CŒUR DE FÉMININ PLURIELLE
- ◆ HORS DES MURS DU COLLÈGE, LA CULTURE EN ACTION
- ◆ QUAND LA MUSIQUE CLASSIQUE S'INVITE AU COLLÈGE DES GARRIGUES
- ◆ DESTINATION POUR GESTE ET HARMONIE... LE PAYS IMAGINAIRE !
- ◆ L'ATELIER DU POSSIBLE SUR LE FESTIVAL D'AVIGNON !
- ◆ LA CARRIOLE A DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ET VOUS INVITE À VENIR LES PARTAGER !
- ◆ SPECTACLE DE FLAMENCO AVEC AROMA DE CAÏ
- ◆ AGENDA

30-32 | CULTURE & TRADITION

- ◆ MALGRÉ LA PLUIE, MONSIEUR CARNAVAL ÉTAIT LE PLUS FORT !
- ◆ LE SYNDICAT D'INITIATIVE, D'UNE MANIFESTATION À L'AUTRE
- ◆ LE COMITÉ DES FÊTES
- ◆ LES SOIRÉES D'ÉTÉ DU FOYER RURAL

32-34 | SPORT & BIEN-ÊTRE

- ◆ UNE SAISON AU SAINT-CANNAT VOLLEY-BALL
- ◆ YOSEIKAN BUDO... DE BEAUX RÉSULTATS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 !
- ◆ UN PROGRAMME POUR LA RENTRÉE TOUJOURS AUSSI ZEN, AVEC LE TEMPS D'ÊTRE
- ◆ 3^{ème} ÉDITION DU CARNAVAL-CROSS AU COLLÈGE DES GARRIGUES

34 | ÉTAT CIVIL

35 | POINT DE VUE

FÊTE NATIONALE

Organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité de Saint-Cannat

LUNDI 13 JUILLET

21h DISTRIBUTION DES LAMPIONS

Rendez-vous devant la Mairie

21h30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

DANS LES RUES DU VILLAGE

Animée par la formation Vendaqui

22h BAL POPULAIRE "PLACE GAMBETTA"

Animé par le groupe Haute tension Brin de folie

MARDI 14 JUILLET

12h AÏOLI CHAMPÊTRE

Apéritif offert par la Municipalité

Animation dansante par l'orchestre Arc-en-ciel - Adultes 25€

Réservation : Syndicat d'Initiative 04 42 57 34 65

16h JEUX NAUTIQUES

Distribution des lots offerts par le Comité des Fêtes, en présence de Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat

16h30 CONCOURS DE PÉTANQUE ANTOINE PICANO

Organisée par la Boule Joyeuse Moderne - Mêlée 3x3 - Ouvert à tous

Revue imprimée sur papier PEFC

Toute l'info sur www.saint-cannat.fr

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication, l'Adjointe à la communication : Dominique Camhi et son équipe - Joël Levi-Valeusi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cary - Rédaction : Dominique Camhi - Conception et réalisation : BELUGA 06 07 56 18 32



Chers administrés,

Je tiens tout d'abord à remercier les électrices et électeurs saint-cannadens qui m'ont permis, par leur confiance, d'être élu Conseiller Départemental. Le score a été serré, mais c'est le jeu démocratique. Je considère ce succès comme la récompense du travail effectué sur les six communes composant mon ancien canton. D'autant que le contexte, tant national que départemental, ne m'était pas favorable, de même que le nouveau redécoupage des cantons.

Il s'agit maintenant d'assumer ma fonction au sein de cette Institution Départementale qui est un partenaire essentiel et incontournable des communes et du monde associatif.

L'un des dossiers départementaux majeurs concerne la réalisation de la déviation de notre commune qui va rentrer dans sa phase active. J'y reviendrai dans un prochain Petit Saint-Cannat pour préciser certains points et apaiser des inquiétudes pas toujours justifiées.

Dans un même ordre d'idée, je tiens à affirmer que la commune ne va pas bloquer sa politique d'investissement, mais la moduler en fonction de certaines réalités de gestion qui s'imposent aux communes.

Précisons tout d'abord que le total des sections d'investissements des quatre budgets communaux s'élève pour 2015 à 3 488 353,28 € (dont 2 228 853,54 € / opérations- travaux).

Auxquels il faut ajouter les travaux d'électrification dont nous avons l'initiative mais dont nous avons confié la maîtrise d'ouvrage au SMED13. De ce fait nous n'inscrivons au budget que la participation communale. Sans oublier les opérations qui sont désormais de la compétence de la CPA, illustrées par le chantier d'un million d'euros de l'entrée de ville.

Tous les programmes pluriannuels ambitieux que nous avons élaborés s'appuyaient sur la condition d'un autofinancement suffisant. Comme cela est expliqué dans la rubrique "Budget 2015", nous avons subi une chute de cet autofinancement qui nous contraint à la prudence, élément premier d'une bonne gestion. D'où un décalage de certains investissements majeurs qui n'ont pas un caractère d'urgence nécessitant.

Notre démarche va consister à restaurer cet autofinancement en optimisant nos recettes, en maîtrisant encore mieux nos dépenses et en réalisant un certain nombre d'opérations patrimoniales.

Une saine gestion s'appuie à notre sens sur trois principes :

- Limiter notre endettement qui reste tout à fait raisonnable et qui diminue progressivement.
- Nous assurer du maximum de subventions avant d'inscrire budgétairement une opération d'investissement.
- Modérer la pression fiscale, même si nous disposons d'une marge de manœuvre dans la mesure où les impôts locaux à Saint-Cannat sont inférieurs de 15 à 20 % à ceux d'autres communes pour des maisons identiques.

En effet la solution de facilité aurait consisté, comme l'ont fait d'autres communes, à majorer les impôts locaux dans des proportions importantes. Une augmentation de 20 % nous aurait permis de restaurer immédiatement notre autofinancement. Nous n'avons pas envisagé une seule seconde cette hypothèse car c'eût été pénalisant pour une population qui rencontre des difficultés et contraire à nos engagements électoraux.

Sur ce dernier point, nous travaillons sur toute la durée du mandat, sans nous laisser influencer et en veillant au respect des équilibres budgétaires.

Bien cordialement.

Jacky GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
Conseiller Départemental

APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE DE SAINT-CANNAT



Retrouvez toute l'actualité en temps réel !

Aujourd'hui votre mobile et vos tablettes vous suivent partout et vous permettent d'accéder à l'information où que vous soyez. Saint-Cannat a choisi de suivre les pratiques actuelles et de vous offrir un accès à l'information encore plus direct, mais aussi de vous informer par notifications push d'une actualité importante. Grâce à l'appli smartphone Saint-Cannat, ne manquez plus aucun événement...

Lien pour télécharger l'appli

La nouvelle application mobile de Saint-Cannat sur iPhone et sur Android est téléchargeable via ce lien : <http://goo.gl/EjyBsg> (ce lien détecte automatiquement s'il s'agit d'un téléphone Apple ou Android) ou en flashant le QRCode.

L'équipe Saint-Cannat Communication



CATHIE ROUSSEL, UN DÉFI INOUBLIABLE !



Accueil de Cathie à Saint-Cannat

Le Tour de France en courant...

Le défi de Cathie Roussel : parcourir 3200 kilomètres en 78 jours en courant, soit l'équivalent d'un marathon par jour du 5 avril (départ Cathédrale de Meaux) au 21 juin 2015 (Paris, Place de l'Opéra).

Ce défi soutient une cause humanitaire pour venir en aide aux enfants malades. Ainsi, les fonds récoltés reviendront à "La chaîne de l'espoir".

Cathie est arrivée à Saint-Cannat le mercredi 6 mai à 15h !

Mercredi 6 mai, Cathie Roussel a fait le parcours Saint-Martin-de-Crau - Saint-Cannat et est arrivée à Saint-Cannat par la D572.

Elle était accompagnée depuis Pelissanne par des coureurs de Kanajog (Foyer Rural), et depuis le Stade Albert Barre par les enfants du Centre aéré des A.I.L.

Un pot d'arrivée l'attendait Place Gambetta, en présence de Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, de Joël Levi-Valensi, adjoint chargé de la Vie associative, de Dominique Camhi, adjointe chargée de la Communication, et de Christian Jourdain, Président du Foyer Rural.

Merci !

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour accueillir Cathie, notamment au Centre aéré des A.I.L., au Foyer Rural et à Danièle Tartaruga, saint-cannadène investie dans l'association du Yoseikan Budo, qui nous a informés de cet événement et du passage de la coureuse sur Saint-Cannat !



Cathie avec Danièle Tartaruga

Cathie Roussel tient à remercier personnellement le Maire de Saint-Cannat pour lui avoir trouvé un hébergement au Centre "Les Heures Claires" sur Istres, ville de son étape suivante, les agents de la Police Municipale qui lui y ont apporté son sac, et toute l'équipe municipale qui l'a accueillie le 6 mai, et également les enfants, les animateurs et tous les sportifs présents !
L'équipe Municipale

Achetez des kilomètres !

Participez et soutenez le défi inoubliable de Cathie en faisant un don. Envoyez vos chèques à l'ordre de **Un défi inoubliable**, Crédit Mutuel de Meaux, Place Henri IV, 77100 Meaux ou par virement bancaire sur le compte : 10278 06445 00020679501 80 Suivez Cathie Roussel sur Facebook

NOUVEAU À LA BELLE RÉCRÉ 2015 : LES JEUX EN SCÈNE !

Pour cette édition 2015, une nouveauté va voir le jour du côté sportif avec les Jeux en scène !

En effet, des jeux collectifs vont se dérouler le samedi 20 juin entre 18h et 20h sur la pelouse du Jardin Joseph Richaud. Ces activités sont mises en place suite à de nombreuses demandes émanant d'enfants et de parents lors de l'édition précédente.

Cette saison, quatre associations sportives de Saint-Cannat y participent : l'ESCL Judo, le Yoseikan Budo, le Handball Concernade et le Foyer Rural avec sa section Sport et Découverte. Trois tranches d'âges seront représentées : les 6-8 ans, les 8-10 ans et les 10-12 ans, avec 6 à 8 enfants chacune par association.

Les enfants s'affronteront au cours de

trois jeux sportifs : le ballon prisonnier, la course relais et le parcours du combattant qui regroupera une à deux spécificités de chaque club participant à cette manifestation.

Ces activités seront arbitrées par Monsieur Loyal de la compagnie des Champs Libres et encadrées par les animateurs de chaque association. Chaque club portera des tee-shirts de couleurs différentes que les enfants garderont en souvenir et récompense de cette journée. Un classement inter-clubs départagera les quatre associations participantes : il sera établi via le cumul des points de chaque tranche d'âge sur toutes les activités.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Les responsables de l'ESCL Judo, du Yoseikan Budo, du Handball Concernade et du Foyer Rural



Les enfants à la Belle Récré 2014



LA BELLE RÉCRÉ, UN FESTIVAL POUR LE PLAISIR DE TOUTE LA FAMILLE

Initié par l'équipe Culture Saint-Cannat et organisé en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, le Festival La Belle Récré est le rendez-vous culturel et ludique de la fin de l'année scolaire. Tour à tour acteurs et spectateurs, les enfants profiteront en famille des ateliers et des spectacles gratuits.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC LA BELLE RÉCRÉ
Vendredi 19, samedi 20 & dimanche 21 juin
Atelier et spectacles gratuits
Restauration sur place

PREMIER RENDEZ-VOUS
Le rassemblement pour la parade
Vendredi 19 juin
16h30 au Boulodrome

La fête en danses et en musique

Pour cette 4^{ème} édition, le vendredi soir, après la **Parade** animée par des échassiers accompagnés en musique par les Colporteurs de rêves, les Princesses de Tournai en rond donnent un **Bal pour enfants** au rythme du funk, de la polka, du hip hop... Après elles, ce sera au tour des **enfants des Santolines** de nous offrir un spectacle de danse. Puis les trois compères des Colporteurs de rêves occuperont la scène pour un **concert dynamique et interactif**, avant de laisser la place aux jeunes musiciens de l'orchestre du **Philharmonique du Pays d'Aix Junior !**

Des animations pour jouer, rire et découvrir

Le samedi matin, à la crèche, les tout petits, découvriront l'histoire dansée de la petite **Lorène**. Et au jardin, on assistera à une **foille archéologique** ludique et musicale ! L'après-midi, salle Yves Montand, les enfants des Ateliers de Champ Libre interpréteront

une adaptation du **Petit Prince**. Au jardin, entre autres animations, on se laissera guider par un **Lâcher de conteurs**, et on s'amusera des **Menteries à Carthamus !** Pour la première fois à La Belle Récré, les jeunes sportifs de clubs saint-cannadens se confronteront lors de **Jeux Collectifs**. Un spectacle de **football burlesque** leur permettra de faire une pause, et ils seront épatés après leurs propres prestations, par les performances sur des bastings de deux **artistes circassiens !** On finira la journée en lumière et en charivari avec les enfants des ateliers de cirque du Fil d'Ariane !

Dimanche ? On prolonge La Belle Récré avec les jeunes comédiens de Champ libre qui joueront **Pan**, puis **Alice et autres merveilles**.

À La Belle Récré, des loisirs créatifs, des jeux en bois et des séances de maquillage ! Et aussi, l'exposition Artesens **L'arbre aux essences !**

Dominique Camhi et l'Équipe Culture Saint-Cannat
06 64 55 73 79
Jean-Pierre Ferrouil, Président du Syndicat d'Initiative
04 42 57 34 65
www.saint-cannat.fr
Facebook/Festival La Belle Récré

La programmation du Festival est consultable sur le site Internet de la ville www.saint-cannat.fr et sur **Facebook**

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2015

1°) Contrat Départemental de développement et d'aménagement (CDDA) avec le Conseil Général

Dans le cadre du programme appelé "Contrat départemental de développement et d'aménagement" (CDDA), le Conseil général des Bouches-du-Rhône aide les communes à s'équiper et à aménager leur espace.

Le Conseil Municipal, Sophie Meiffren s'abstenant, **décide** :

- De valider la demande de subvention au Conseil général des Bouches-du-Rhône, au titre d'un Contrat départemental de développement et d'aménagement, d'une durée de 4 années (2015 à 2018), pour un montant pluriannuel total d'investissement de 12.302.132,68€ HT et un montant total de subvention total de 7.215.225,51€.
- D'approuver le plan de financement de la tranche 2015, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de 786.225,51€.

2°) Demande d'aides exceptionnelles au Conseil Général n°1

Dans le cadre du développement de la commune, des aménagements structurants sont à réaliser sur les années à venir. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône dispose de plusieurs dispositifs de soutien à l'investissement local. Les communes peuvent aussi le solliciter pour des aides exceptionnelles.

Les opérations concernées par la présente demande sont :

- Acquisition d'une partie d'un bâtiment et aménagement (au PAE de La Pile) 500.000€ HT
- Réalisation de courts de tennis 344.050€ HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De demander au Conseil général des Bouches-du-Rhône une aide exceptionnelle 2015, à un taux de 80%, pour un montant total d'investissement de 844.050€ HT et un montant de subvention total de 675.240€, pour les deux projets présentés ci-dessus.

2 bis°) Demande d'aides exceptionnelles au Conseil Général n°2

Parmi les investissements que la commune souhaite réaliser, se trouve la construction d'un gymnase et de terrains de sport. Le projet concerne les acquisitions foncières nécessaires et la viabilisation des terrains pour un investissement de 500.000€ (dont frais de notaire).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De demander au Conseil général des Bouches-du-Rhône une aide exceptionnelle 2015, à un taux de 80%, pour un montant d'investissement de 500.000€ HT et un montant de subvention de 400.000€, pour l'achat des parcelles cadastrées n° CD 61 et CD 123, ainsi que pour leur viabilisation.

3°) Demande de subvention au Conseil Général au titre de la protection des espaces naturels

La commune a été informée de la cession entre privés de terrains issus d'une succession. La plupart de ces terrains se trouvent en bordure de la Touloubre et ont une valeur environnementale exceptionnelle.

Afin de permettre la protection de ces espaces et leur mise en valeur (chemin de promenade ou autres), la SAFER a préempté les terrains et les propose à la vente à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De solliciter des subventions au Conseil général, au titre des acquisitions de réserves foncières de moins de 100 hectares situées en milieu naturel, à un taux de 60%, soit 127.844€,
- De solliciter un fonds de concours à la Communauté du Pays d'Aix pour un montant de 42.950€.

4°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, **décide** :

- De voter, à l'unanimité, une avance de subvention 2015 de 4.886 € pour l'OCCE les Santolines,
- De voter, à l'unanimité, L. Maurizio et B. Gay ne prenant pas part au vote, une avance de subvention de 6.000 € pour l'association Comité des fêtes.

5°) Avenant n°2 au Contrat enfance et jeunesse avec la CAF

Le 26 janvier 2012, le Conseil municipal validait le Contrat enfance et jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'allocation familiale (CAF) des Bouches-du-Rhône pour la période 2011-2014.

L'avenant n°2 intègre le fonctionnement de la micro crèche pour les 4 derniers mois de 2014 uniquement, pour un montant de 843,16 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De valider l'avenant n°2 au Contrat enfance et jeunesse (CEJ) joint avec la Caisse d'allocation familiale,

6°) Modifications au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De créer un emploi permanent de professeur de musique à temps non complet (10 heures par semaine) en CDI de droit public à compter du 1^{er} mars 2015 pour l'exercice des fonctions de professeur de guitare.
- De créer un poste de Gardien de police municipale à temps complet à compter du 1^{er} mars 2015.

7°) Création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Jusqu'à présent, le Comité technique paritaire (CTP) de la commune assurait les missions en relation avec l'organisation des conditions de travail, l'hygiène et la sécurité. Le décret n°2013-552 du 26 juin 2013 prévoit désormais que les communes ayant plus de 50 agents doivent disposer d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), en plus du Comité technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De créer le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la commune de Saint Cannat,
- De dire que le CHSCT sera composé de 3 représentants de la collectivité et de 3 représentants du personnel.

8°) Conventionnement avec l'Établissement public foncier PACA

Afin de mener certaines opérations d'aménagement ou de logement, notamment de logements sociaux et d'opérations d'habitat mixte, les communes peuvent s'appuyer sur l'Établissement public foncier PACA (EPF PACA), structure spécialisée dans le portage foncier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'approuver l'adhésion de la commune de Saint-Cannat à la convention multi-sites de l'EPF PACA.

9°) Taxe de séjour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De modifier la délibération n° 2014-121 en date du 9 décembre 2014, et de dire que le mode de calcul de la taxe de séjour sera "au réel" à compter du 1^{er} mars 2015.
- La taxe de séjour 2014 reste calculée au "forfait" pour l'année 2014.

10°) Réaffectation d'une subvention au titre du FDADL

Dans le cadre du programme de subvention du Conseil général "Fonds départemental d'aide au développement local" 2014, le Conseil général a attribué à notre commune une subvention (dossier n°AC 1.457) de 50% pour un montant de subvention de 71.869€, pour l'achat d'un fourgon et d'une épareuse, avec un complément de subvention de la Communauté du Pays d'Aix de 25%. Le fourgon a été acheté, mais pas l'épareuse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De solliciter le Conseil général 13 et la Communauté du Pays d'Aix, pour la réaffectation du reliquat de subvention pour l'achat d'une balayeuse, au lieu de l'achat d'une épareuse,
- D'autoriser Monsieur le maire ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

1°) Débat d'Orientaion Budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte des tendances d'orientation budgétaire à intégrer au projet de Budget primitif 2015 à voter avant le 15 avril 2015.

2°) FISAC de Saint-Cannat

Dans le cadre de ses compétences en développement économique, la Communauté du Pays d'Aix gère la mise en œuvre des FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) sur le territoire de ses communes-membres. Le FISAC est un dispositif alliant les pouvoirs publics et les artisans/commerçants/services, et combinant des actions d'animation, de communication et d'investissements en faveur de l'attrait des secteurs urbains commerçants et de services.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De valider le projet de convention tripartite FISAC,

3°) Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux forestiers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De solliciter le Conseil départemental au titre de l'Amélioration de la forêt communal (AFC) 2015, pour une subvention de 6.500€,
- De solliciter la Communauté du Pays d'Aix au titre du fonds de concours incitatif "sylviculture et exploitation des bois communaux" 2015, pour une subvention de 3.250€,

- De solliciter la Communauté du Pays d'Aix au titre du fonds de concours incitatif "débroussailement" 2015, pour une subvention de 2.250 €,
- De dire que le débroussailement des bords de voiries communales peut être effectué jusqu'aux clôtures si les propriétaires n'ont pas donné l'autorisation de débroussailler sur les bords de voiries qui leur appartiennent.

4°) Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance

Suite aux attentats du 7 janvier 2015 et aux attaques visant des policiers municipaux, le gouvernement a décidé d'allouer aux communes qui le désirent une subvention de 250€ pour l'acquisition de gilet pare-balles pour les agents de police municipale, représentant au maximum 50% de la dépense.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De solliciter l'État pour une subvention de 500€ pour l'achat de deux gilets pare-balles, représentant au maximum 50% de la dépense, au titre du FIPD 2015.

4 bis°) Modification d'une demande de subvention au titre du FDADL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De solliciter le Conseil départemental pour la réaffectation de la subvention (dossier n°AC 1.457) pour l'achat d'une balayeuse et d'un fourgon, au lieu de l'achat d'une épareuse et d'un fourgon,

5°) Subvention à une association

Suite à la demande de subvention de l'école Barbizet pour des classes transplantées 2015, sur un coût global prévisionnel de 43.268,40 €, le conseil municipal avait validé en date 9 décembre 2014, (délibération n°2014-111) une participation de 50% des coûts prévisionnels, soit une subvention de 21.633,70€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'attribuer le solde de la subvention à l'OCCE Barbizet, arrondi à 15.635 €.

6°) Signature d'une convention de couverture du risque statutaire

La commune dispose d'un contrat d« assurance statutaire » garantissant les frais laissés à la charge du Maire en cas d'absence d'agents pour accident du travail, maladie professionnelle, congé longue maladie, congé longue durée, décès.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'accepter la proposition suivante de l'assureur CNP et du courtier SOFCAP

7°) Prolongation de la durée de la délégation de services publics de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De prolonger la durée du contrat d'affermage du Service public d'alimentation en eau potable, en cours d'exécution, jusqu'au 31 mai 2015, avec la SEERC.

8°) Prolongation de la durée de la délégation de services publics de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De prolonger la durée du contrat d'affermage du Service public d'assainissement collectif, en cours d'exécution, jusqu'au 31 mai 2015, avec la SEERC.

9°) Autorisation de recourir à des entreprises de travail temporaire

La réglementation prévoit que les Centres de gestion assurent le remplacement temporaire d'agents absents, mais leur "vivier" de remplaçants sont souvent insuffisants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De valider le principe du recours ponctuel à l'intérim,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférent.

10°) Modification du règlement des services périscolaires

Suite à la création des nouvelles activités périscolaires (NAP) en septembre 2014, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, L. Straton, P. Vidalou, M. Hel, V. Olivari, G. Caryn votant contre et O. Bruzy s'abstenant, **décide** :

- De valider le nouveau règlement intérieur des services périscolaires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2015

1°) Adoption des comptes de gestion de la commune, de l'assainissement, de l'eau potable et de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'adopter les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2014, afférents aux budgets de la Commune, du Service de l'eau potable, du Service de l'assainissement collectif et de la Régie municipale de vente de caveaux, dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs des budgets précités pour l'année 2014.

2°) Adoption du compte administratif 2014 de la Commune

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'adopter le compte administratif 2014 de la Commune tel que présenté dans le tableau du CA joint.

3°) Adoption du compte administratif 2014 de l'assainissement collectif

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'adopter le compte administratif 2014 de l'assainissement collectif tel que présenté dans le tableau du CA joint.

4°) Adoption du compte administratif 2014 de l'eau potable

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'adopter le compte administratif 2014 de l'eau potable tel que présenté dans le tableau du CA joint.

5°) Adoption du compte administratif 2014 de la régie de vente de caveaux

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'adopter le compte administratif 2014 de la régie de vente de caveaux tel que présenté dans le tableau du CA joint.

6°) Affectation des résultats 2014 de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'affecter les résultats du compte administratif 2014 du budget principal de la commune comme suit :

- Report du résultat excédentaire de fonctionnement pour : 255.248,53 € au compte R002 en recettes de fonctionnement 0 € au compte 1.068 en investissement
- Report du déficit d'investissement de 524.664,71 € au compte D001 en investissement

7°) Affectation des résultats 2014 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'affecter les résultats du compte administratif 2014 du service de l'assainissement collectif comme suit :

- Report du résultat excédentaire d'exploitation pour : 0 € au compte R002 en recettes d'exploitation 165.181,68 € au compte 1.068 en investissement
- Report de l'excédent d'investissement de 317.921,34 € au compte R001 en investissement

8°) Affectation des résultats 2014 de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'affecter les résultats du compte administratif 2014 du service d'adduction d'eau potable comme suit :

- Report de l'excédent d'exploitation pour : 0€ au compte R002 en recettes d'exploitation 17.642,29 € au compte 1.068 en investissement
- Report du déficit d'investissement de 27.678,65€ au compte D001 en investissement

9°) Affectation des résultats 2014 de la vente des caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- D'affecter les résultats du compte administratif 2014 de la régie de vente de caveaux comme suit :

- Report du résultat excédentaire d'exploitation pour : 20.924,74 € au compte R002 en recettes d'exploitation 0 € au compte 1.068 en investissement
- Report de l'excédent d'investissement de 13.867,01 € au compte R001 en investissement

10°) Vote des taux des taxes communales 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- de voter les taux des impôts locaux comme suit, incluant une hausse de 2,1 % par rapport aux taux pratiqués en 2014 sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière, et de 2,00 % sur la taxe foncière non bâtie.

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Taux 2015	14,70%	21,80%	39%

11°) Vote des surtaxes communales 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De voter les surtaxes suivantes, à compter de la prochaine facturation :
 - Surtaxe sur l'eau 0,70 €/m³
 - Surtaxe sur l'assainissement 0,01 €/m³

12°) Vote du budget primitif de la commune

Le Conseil Municipal, S. Ellena, L. Straton, P. Vidalou, G. Cary, M. Hel, V. Olivari votant contre, **décide** :

- D'adopter le budget primitif 2015 de la Commune dont l'équilibre des sections est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	2.182.678,95	2.182.678,95
Fonctionnement	5.625.726,89	5.625.726,89
TOTAL	7.808.405,84	7.808.405,84

13°) Vote du budget primitif de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De voter le budget primitif du service de l'assainissement collectif 2015, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	836.672,27	836.672,27
Fonctionnement	119.459,00	119.459,00
TOTAL	956.131,27	956.131,27

14°) Vote du budget primitif de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De voter le budget primitif 2015 du service de l'eau potable, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	433.135,05	433.135,05
Fonctionnement	123.571,00	123.571,00
TOTAL	556.706,05	556.706,05

15°) Vote du budget primitif de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De valider le budget primitif 2015 de la régie de vente de caveaux, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	35.867,01	35.867,01
Fonctionnement	38.924,74	38.924,74
TOTAL	74.791,75	74.791,75

16°) Demande de subventions au Conseil départemental 13 au titre des travaux de proximité

Le Conseil Municipal, S. Meiffren s'abstenant, **décide** :

- De valider les 3 premières demandes de subventions au titre des travaux de proximité 2015, présentées ci-dessous, à un taux de 80 %, pour une subvention totale de 161.130,80 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tout document y afférent.
- Plan de financement prévisionnel :

	Prix €HT	PROXI 2015	Commune (20 %)
N°1 Renouvellement des aires de jeux de la commune	65 465,50	80 % 52 372,40	13 093,10
N°2 Renouvellement huisseries et rideaux métalliques - salle des associations	60 948,00	80 % 48 758,40	12 189,60
N°3 Amélioration divers bâtiments communaux (piscine, restaurant scolaire, climatisation)	80 577,40 Plafonné à 75 000,00	80 % 60 000,00	20 577,40
	206 990,90	161 130,80	45 860,10

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2015**1°) Choix du délégataire par affermage du Service public municipal de l'eau potable**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De choisir la Société SEERC – Eaux de Provence, en qualité de délégataire du service communal de distribution d'eau potable, pour une durée du contrat d'affermage fixée à 12 années et 7 mois à dater du 1^{er} juin 2015,
- De préciser que l'offre dite « Variante n° 1 » de la S.E.E.R.C conduit aux tarifs aux usagers suivants (part délégataire seule) actualisés chaque année par application de la formule de révision incluse au contrat de délégation :

Abonnement annuel par abonné :	8,80 €HT
Le m ³ facturé = Part exploitation du service :	0,6737 €HT
Part achat d'eau à la S.C.P. :	0,4168 €HT
Soit un prix total au m3 de :	1,0905 €HT
- De préciser que le nouveau contrat d'affermage intégrera les dispositions particulières suivantes : renouvellements de 64 branchements en plomb et rendement technique imposé de 80 %, que le candidat propose de porter progressivement à 86 % la dernière année du contrat.

2°) Choix du délégataire par affermage du Service public municipal de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :

- De choisir la Société SEERC – Eaux de Provence, en qualité de délégataire du service communal d'assainissement collectif, pour une durée du contrat d'affermage fixée à 12 années et 7 mois à dater du 1^{er} juin 2015,
- De préciser que l'offre dite « Variante n° 1 » de la S.E.E.R.C conduit aux tarifs aux usagers suivants (part délégataire seule) actualisés chaque année par application de la formule de révision incluse au contrat de délégation :

Abonnement annuel par abonné :	8,80 €/an/HT
Le m ³ facturé :	1,0028 €/m ³ /HT
- De préciser que le nouveau contrat d'affermage intégrera les dispositions particulières suivantes : suivi de l'élimination des eaux parasites du réseau d'assainissement collectif et encaissement des redevances d'assainissement par le délégataire du service de l'eau potable.

3°) Demande de subventions au Conseil départemental 13 au titre des Travaux de proximité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de demander des subventions n°4 et 5 au titre des travaux de proximité 2015, présentée ci-dessous, pour des subventions de 118.108,24 € :

	Prix €HT	PROXI 2015	Commune (20 %)
N°4 Club house tennis	102.908,50 Plafonné à 75.000 €	80% 60.000,00	42.908,50
N°5 Électrification fête foraine + Éclairage public	72.635,30	80% 58.108,24	14.527,06

4°) Demande de subventions au Conseil départemental 13 au titre des Travaux de sécurité routière

Le Conseil départemental et la Préfecture disposent d'un dispositif de subvention "Aide aux travaux de sécurité routière", alimenté par les contraventions de circulation et de stationnement dressées par les polices municipales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental pour une subvention de 29.502,78 €, soit 80% des dépenses envisagées, au titre de l'aide aux travaux de sécurité routière, pour la sécurisation de passages piétons par leds clignotants, l'installation de radars pédagogiques et de ralentisseurs.

5°) Modification des statuts du SMED13

Suite au déménagement du Comité Syndical d'Énergie départemental, les communes membres doivent valider le changement dans les statuts du SMED13.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la modification apportée aux statuts du SMED13.

6°) Avance de subvention à une association

Considérant les manifestations que le Comité officiel des fêtes de Saint-Cannat organise sur le premier semestre, le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'attribuer une avance de 1.000 € sur la subvention 2015 au Comité officiel des fêtes de Saint-Cannat pour faire face à des besoins de trésorerie.

> BUDGET 2015

En date du 15 avril 2015, le conseil municipal a voté ses budgets dans un contexte financier de plus en plus tendu car l'État continue sa politique de rigueur à l'égard des communes. Si on cumule les divers dispositifs que l'État a mis en place pour baisser les recettes des communes (baisse des dotations, prélèvement au titre d'un fonds de péréquation et taxe sur la commune n'ayant pas 25% de logements sociaux), c'est environ 456.000 € de dotation en moins que l'État verse à la commune depuis 2013. Si on ajoute à cela la baisse des dotations que nous recevons de la Communauté du Pays d'Aix qui est elle-même désormais contrainte financièrement avec la mise en

place forcée de la Métropole d'Aix-Marseille, c'est 562.000 € de recettes que la commune a perdu depuis 2 ans.

Comme toutes les communes du Pays d'Aix, nous avons mis en place une réduction de la plupart de nos budgets communaux (sauf celui de la sécurité avec le recrutement d'un cinquième policier municipal) afin de réduire nos frais de fonctionnement. Nous renégocions de nombreux contrats et certains achats sont mis en attente. La politique d'investissement est elle aussi impactée par la baisse de ces recettes puisque c'est l'excédent de fonctionnement qui alimente l'autofinancement des investissements des communes.

Du côté des recettes, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une majoration des taux des taxes locales, après une période de stabilité depuis 2011, de +2,1%. Certains tarifs de services municipaux feront l'objet de majorations et les NAP (nouvelles activités périscolaires) mises en place suite à une loi de 2013 feront désormais l'objet d'un paiement qui devrait être de 1 € par séance (d'une heure et demi) au primaire, et de 2 € par séance (de 3 heures) en maternelle. Les tarifs de l'École de musique municipale seront aussi revus à la hausse, en particulier pour les élèves ne résidant pas sur Saint-Cannat.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2015

- Voiries : rue Robespierre, rue Salengro, fin du chemin de la Maissonnette, chemin de l'Arénier, avenue Jean Moulin, voiries rurales, amélioration sécurité routière...
- Aménagement d'un local pour la police municipale et le CCAS
- Murs de soutènement
- Amélioration du réseau pluvial
- Travaux d'électrification
- Amélioration de l'accessibilité à certains bâtiments municipaux
- Modernisation de l'éclairage public
- Bâtiment modulaire pour l'association des entreprises de la Pile
- Jeux pour enfants (écoles, jardin public)
- Étude pour amélioration de bâtiments (salle Yves Montand, Club House tennis, salle 4 septembre)

Les sections du budget de la commune s'équilibrent comme suit.

	Fonctionnement	Investissement
Budget de la commune	5.625.726,89	2.182.678,95

LES BUDGETS ANNEXES**BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT**

	Fonctionnement	Investissement
Budget de l'assainissement collectif	119.549,00	836.672,27

Les investissements à réaliser sur ce budget concernent principalement des réfections de réseaux d'égouts dont certains sont anciens, en particulier sous l'avenue Pelletan et le boulevard Parraud et un tronçon vers l'ancienne station d'épuration.

BUDGET DE L'EAU POTABLE

	Fonctionnement	Investissement
Budget de l'eau potable	123.571,00	433.135,05

La nouvelle unité de filtration de l'eau fournie par le Canal de Provence ayant été achevée, les investissements à réaliser concernent la réfection de réseau ancien sur l'avenue Pelletan et le boulevard Parraud, ainsi que la reprise des forages pour trouver une nouvelle ressource en eau souterraine.

RÉGIE DE VENTE DE CAVEAUX

	Fonctionnement	Investissement
Budget de la vente de caveaux	38.924,74	35.867,01

Une nouvelle batterie de caveaux a été installée en mars 2013.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	1 391 160,50
Charges de personnel	2 982 335,00
Atténuation de produit	164 598,50
Autres charges de gestion courante	774 659,37
Frais financiers	152 303,17
dépenses exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues (réserve)	18 841,74
Opérations d'ordre (hors virement)	140 828,61
TOTAL	5 625 726,89

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
"Dépenses d'équipement (dont restes à réaliser)"	1 103 159,24
Remboursement d'emprunts	485 000,00
Solde d'investissement N-1	524 664,71
Opération d'ordre	69 855,00
TOTAL	2 182 678,95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	387 200,00
Impôts et taxes	3 916 644,00
Dotations et participations	854 247,00
Autres produits de gestion courante	40 200,00
Atténuation de charges	121 000,00
Produits exceptionnels	10 000,00
Produits financiers	130,00
Opération d'ordre	41 057,36
Résultat cumulé reporté	255 248,53
TOTAL	5 625 726,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
"Subventions (dont restes à réaliser)"	1 101 459,75
Emprunt	444 435,00
Immobilisations en cours	
"Ressources propres (10 hors virement et hors 1068)"	367 157,95
Produits de sessions	100 000,00
Opération d'ordre (hors virement)	169 626,25
Virement de la section de fonctionnement	
Excédent reporté cumulé (article 1068)	
TOTAL	2 182 678,95

> À PROPOS DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Depuis la rentrée 2014, la commune applique la réforme des rythmes scolaires.

Elle a eu à charge d'établir un projet (Projet Éducatif du Territoire), d'organiser un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Activités NAP

Il a été proposé aux élèves des trois écoles de Saint-Cannat d'accéder à des activités variées, culturelles, sportives et autres (musique, arts plastiques, jeux de société, théâtre, danse, sport collectif, foot-flag...)

Ces activités, assurées par des enseignants, des animateurs de nos associations locales et des ASEM de l'école maternelle, ont permis aux élèves d'être encadrés par des professionnels. Professionnels que nous remercions pour la qualité de leur travail.

Les séances se déroulent dans une ambiance ludique, sans esprit de performance, dans le respect de chacun.

Si vous désirez faire participer votre enfant à ces nombreuses activités (activités non obligatoires), rendez-vous à l'année scolaire prochaine.

École Maternelle : le vendredi de 13h20 à 16h30

École les Santolines : le lundi et le jeudi de 15h à 16h30

École Barbizet : le mardi et le vendredi de 15h à 16h30

Tarifs NAP

Suite à la Loi de refondation de l'école de la République, la commune a mis en place un service « NAP » (nouvelles activités périscolaires) de qualité et bien encadré.

De l'avis général, ce service périscolaire a apporté satisfaction. Compte tenu des contraintes budgétaires (voir article sur le budget), il nous a semblé souhaitable de demander une participation modique aux usagers.

Ce tarif sera au primaire de 1 € par séance d'une heure trente, et de à la maternelle de 2 € pour le vendredi après-midi, soit 3 heures.

Cette décision a été discutée lors du Comité de pilotage des NAP en présence des fédérations représentant les parents d'élèves et les directeurs des écoles. Cette participation, qui sera payée forfaitairement et par trimestre, correspond à environ 25% du coût du service.

Le tableau suivant présente les tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2015-2016

Cantine enfants	3,20 €
Restauration adultes	4,50 €
Garderie maternelle	2,50 €
Étude surveillée / garderie primaire	1,50 €
NAP Primaire (1h30)	1,00 €
NAP Maternelle (3h00)	2,00 €

Inscriptions NAP

Les fiches d'inscription aux activités NAP sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville :

www.saint-cannat.fr/servicesmunicipaux/ecoles et périscolaire
Les familles sont invitées à ramener leurs fiches d'inscription en mairie à partir du mercredi 3 juin, et au plus tard le samedi 20 juin.

Mireille Catelin,
Adjointe chargée du Comité Consultatif Éducation
Hélène Bustos,
Responsable du Périscolaire
06 79 17 77 53

LE CCAS ET SES PARTENAIRES EN ACTION



Monique Guillet et Danièle Barbier à la première récolte pour la Fibre Solidaire le 11 mars

La Fibre Solidaire

Le CCAS a mis en place depuis le début de l'année un partenariat avec La Fibre Solidaire sous la forme d'une collecte mensuelle de vêtements, chaussures, accessoires et linge de maison. Cette collecte a débuté le 11 mars, et est renouvelée chaque deuxième mercredi du mois. Les prochaines dates : 13 mai, 10 juin, 15 juillet.

Après une pause au mois d'août, nous reprendrons les 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre. Les dates de 2016 vous seront communiquées en fin d'année. Les bénévoles du CCAS, remercient les saint-cannadens pour leur engouement et leur générosité.

Nous vous rappelons que grâce à ces dons, des apprenties sont formées et peuvent ainsi retrouver le chemin de l'emploi.

Cultures du Cœur

C'est aussi en janvier que le CCAS a adhéré à Cultures du Cœur et peut, depuis, offrir gratuitement des places de spectacles ou des entrées de musées ainsi que des cours dans des ateliers de pratique artistique à Aix-en-Provence ou Marseille.

La Commission Culture étant partenaire de l'initiative du CCAS, des entrées aux spectacles organisées dans la Commune sont à disposition. Cela s'adresse en priorité

aux familles nombreuses, aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants ; cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute chaque lundi de 14h à 16h au CCAS ou par mail.

Tombola centre Ressource

Le CCAS et plusieurs communes du Pays d'Aix, organisent cette année encore, au mois de mai, une Tombola caritative au profit du Centre Ressource d'Aix-en-Provence, 1^{er} Centre d'Accompagnement Thérapeutique pour les patients atteints de cancer et de leur entourage.

La Semaine Bleue : Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées

Du 12 au 18 octobre 2015, le CCAS en partenariat avec le Club du 3^{ème} Âge, organise durant cette semaine des activités : exposition, marche, spectacle, ateliers sur le thème "À TOUT ÂGE CRÉATIF ET CITOYEN"

Retenez ces dates ! Programme détaillé par voie d'affichage début septembre !

Monique Guillet,
Conseillère Municipale
chargée du CCAS
monique.guillet@yahoo.fr
Danièle Barbier,
Conseillère Municipale.
dbarbiers2002@yahoo.fr

"NAGER PROPRE" À LA PISCINE MUNICIPALE

Tout corps humain plongé dans l'eau... libère en moyenne 30 millions de bactéries.

Première cause de pollution de l'eau, le non respect des règles d'hygiène nuit aussi à la qualité de l'air des piscines. En effet, les matières organiques apportées par les baigneurs (sueur, cosmétiques, salive, urine, peaux mortes,...) entrent en réaction avec le chlore et génèrent des chloramines, un produit très volatil et nocif pouvant entraîner des troubles oculaires, cutanés ou respiratoires (asthme, bronchite chronique).

Devenir un Eco-Nageur

Ainsi, pour limiter le taux de ces chloramines et donc les risques pour la santé :

- Pas de baignade en cas : de rhume, d'angine, d'infection cutanée, de plaie...
- Et avant de plonger dans la piscine :
 - À l'entrée : enlever ses chaussures.
 - Aux vestiaires : mettre son maillot de bain et son bonnet de bain.
 - Passer obligatoirement aux toilettes. En nageant, l'eau appuie sur le ventre et provoque l'envie d'aller aux toilettes.
- Prendre une douche savonnée du corps et des cheveux pour ne pas salir l'eau de la piscine.
- Le pédiluve : y tremper ses deux pieds pour éliminer les microbes.

L'entretien de la piscine

- Le bâtiment et le bloc wc se trouvant vers la pelouse sont entretenus directement par des agents saisonniers sous la responsabilité de M. Chianèse.
- Le nettoyage des plages, des bassins et de la pelouse sont entretenus par les services techniques municipaux associés à des agents saisonniers. Durant la période d'ouverture ce nettoyage s'effectue suivant deux créneaux, le matin avant l'ouverture et le soir après la fermeture.

Traitement de l'eau

- Concernant la gestion de la qualité de l'eau - filtration, chloration et traitement - un prestataire professionnel intervient trois fois par semaine et a en charge l'approvisionnement des produits de traitements.
- Le local de traitement de l'eau a été équipé d'un télé transmetteur afin que les données soient directement envoyées et surveillées par le prestataire. Ce système permet de déclencher une alerte d'intervention indépendamment des trois passages hebdomadaires programmés.
- Chaque saison estivale les services de l'Agence Régionale de Santé opèrent plusieurs contrôles inopinés sur la qualité de l'eau.

OUVERTURE DE LA PISCINE D'ÉTÉ

Sauf intempéries
À partir du samedi 20 juin
Juin / Juillet / Août : tous les jours
Adultes uniquement : de 9h30 à 10h30
Familles : de 10h30 à 19h
Responsable de la piscine municipale
René Chianèse : 06 50 97 54 46

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Son objectif est d'agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

Ainsi, le 19 mars dernier, lors de cette Journée du Souvenir et du Recueillement, le Président de la FNACA, Roger Roche, a déposé au Monument aux morts, la plaque commémorative dédiée à la mémoire des 30 000 soldats français tombés en Afrique du Nord.

L'équipe Municipale

COMMUNIQUÉ

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, il existe un registre mis en place au Centre Communal d'Action Sociale pour la période de juin à fin août. Il est recommandé aux personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées...) de venir s'inscrire sur le registre afin de faciliter les interventions en cas de besoin.

Renseignements
CCAS : Maryse Camoin
1 bd Marcel Parraud
04 42 50 84 74

MARCHÉ À LA TRUFFE D'ÉTÉ

La truffe... un nom qui fait inmanquablement saliver les gastronomes... Et la truffe d'été, *Tuber aestivum*, vous connaissez ? Voici l'occasion de vous informer, puisque cette année aura lieu à Saint-Cannat le Marché à la Truffe d'été, le 13 juin.

Cette journée débutera, de 11h à 12h, par une Conférence sur la Truffe d'été, donnée par Pierre Sourzat, Directeur de la Station Trufficole du Montat.

L'après-midi vous assisterez à une démonstration de cavage et profiterez du stand de documentations et de conseils trufficoles.

MARCHÉ À LA TRUFFE D'ÉTÉ
Samedi 13 juin
10h-18h Salle Revol et Jardin Joseph Richaud

LES SOIRÉES DE MINNA À VILLA MINNA VINEYARD !

Les Soirées de Minna
Les 9 et 23 juillet et le 27 août
De 20h à 00h
Entrée libre, sans réservation
Vente de vin au verre ou à la bouteille et de bruschettas

Les 9 et 23 juillet et le 27 août, venez déguster entre amis les vins de Villa Minna Vineyard accompagnés de bruschettas, le tout dans une ambiance musicale assurée par un groupe au style jazz, pop ou rock ! Pour la 4^{ème} année consécutive, l'équipe de Villa Minna Vineyard vous propose son concept des "Soirées de Minna", un moment de détente pour apprécier le charme d'une belle nuit d'été en Provence. Toutes les actualités sur notre page Facebook.

MINNA & JEAN-PAUL LUC
Villa Minna Vineyard - Roque Pessade, CD 17
Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pelissanne
contact@villaminnavineyard.fr - 04 42 57 23 19
www.villaminnavineyard.fr

VILLA MINNA VINEYARD
MINNA & JEAN-PAUL LUC VIGNERONS



Fête du Plateau d'Activités de La Pile
Jeudi 18 juin

À partir de 17h45
Inscription
06 59 66 07 53
apaep13760@gmail.com
www.apaep.com

L'APAEP PRÉPARE LA FÊTE DE LA PILE

Les saint-cannadens parlent aux saint-cannadens...

L'Apaep lance un appel à fêter la Pile jeudi 18 juin à partir de 17h45

Nous vous attendons nombreux pour participer au traditionnel et très attendu tournoi de pétanque ainsi qu'à un repas convivial et festif.

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule...

Au cœur de la zone d'activités de la Pile, nous vous dévoilerons bientôt un nouveau bungalow où vous pourrez rencontrer notre nouvelle assistante, Cécile Flogéac.

L'équipe de L'APAEP



AÉRO YOGA ET AÉRO PILATES AU CENTRE SANCHALI

Prenez votre envol et découvrez en exclusivité en Europe ces nouvelles disciplines !

Ces disciplines révolutionnaires, pratiquées dans une balançoire spécifique suspendue dans les airs offrent 3 niveaux d'intensité pour satisfaire le plus grand nombre ! Sans forcer sur les articulations, chaque session est une délicieuse expérience aérienne qui améliore votre flexibilité, votre force et votre souplesse, le tout associé à une relaxation profonde en apesanteur accompagnée d'Aromathérapie et de lithothérapie. Un soulagement pour le dos, pour les articulations, pour l'esprit... Accessible à tous, sportifs, actifs, seniors... la balançoire s'adapte à vous !

Un moment magique où le mot effort s'associe à merveille avec le mot confort !

Prenez note

Dès septembre, Charlotte Fradet vous proposera des horaires en soirée, pour convenir aux disponibilités de chacun. Charlotte propose également des sessions privées, des ateliers extérieurs, évènements et massages ayurvédique, californien & suédois. Elle sera présente au Forum des associations via Sanchali for india.

Contact
06 34 20 54 65
charlotte-huet@hotmail.fr
centre-sanchali.com
Centre Sanchali
316 Chemin de la Maisonnette

CUVÉES, GOURMANDISES ET IDÉES CADEAUX AU CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN



Le Cellier du Bailli de Suffren, connu pour ses différentes cuvées, vous propose également de nombreuses idées cadeaux à tous les prix.

Côté Épicerie

Afin de régaler vos papilles, nous vous proposons des terrines (chevreuils aux aïelles, caille aux morilles...), des tartinades (tapenade verte au basilic, tomate séchée au miel...), des confitures (melon à l'orange, figue provençale...), miels et compotées à base de miel, huile d'olive, biscuiterie...

Pour vos repas de fêtes, agrémentez vos tables de notre gamme d'Effervescences : blanc de blanc, brut et muscat rosé, chardonnay... Ces bulles raviront vos convives ! Pour inviter vos sens au voyage, vous trouverez également une sélection de thés et tisanes (thés verts, thés noirs Rooibos et thés bio), d'herbes de Provence, de lavande alimentaire...

Côté Décoration

Tableaux printaniers à petits prix égayeront vos pièces de la maison. Vous trouverez aussi des décorations de table, boîtes et corbeilles variées, plateaux. De nombreuses idées cadeaux à offrir ou à s'offrir !

Côté Poterie

Une large sélection, de fabrication française, vous est proposée au sein de notre boutique : plats à tarte, moules à cake, saladiers, plats à gratin... colorieront vos tables estivales. Découvrez également nos coffrets de tasses, mugs et théières. Une idée originale à offrir ! Pour la fête des pères, laissez-vous tenter par notre gamme de verrerie, coffrets dégustation, carafes rafraîchissantes, tire-bouchons.

N'hésitez pas à nous rendre visite au caveau de vente : vous y trouverez une équipe à votre disposition !

Cellier du Bailli de Suffren
Route de Rognes
lesvigneronsdurogyrene.com
Ouvert du mardi au samedi
Été : 9h-12h & 15h-18h30
Hiver : 9h-12h & 14h30-18h



Nos vignes, nos vins, notre passion
www.lesvigneronsdurogyrene.com

EASY A DOM

NOUVEAU À SAINT-CANNAT



Association d'aide à domicile

Entretien ménager, repassage, courses et déplacements, préparation et aide aux repas. Pour tous : particuliers actifs ou non, personnes âgées, personnes handicapées, enfants de + et - de 3 ans

2 bis, Avenue Henri Barbusse
04 42 57 54 62 - 06 34 13 38 83
easy-a-dom@orange.fr
Info ouverture bureau
Lundi & vendredi : 9h-17h sans interruption
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h & 15h-17h

AUTHENTIC'GARAGE

Automobile - Réparation
Achat-Dépôt-Vente

Spécialiste anglaises & toutes autos de collection
15, chemin du Moulin
04 42 50 33 86 - 06 09 81 33 42
dupontp-a@orange.fr

TRYBA ABRIER

Fenêtres - Portes - Volets

Concessionnaire Christian Colin
746 av de l'Europe - ZA la Pile
04 42 96 62 96 - christian.colin@gmail.com
tryba.com

VITALIBERTÉ S'INSTALLE

À SAINT-CANNAT
Salle de sport "Low cost"

NOUVEAU À SAINT-CANNAT

Vitaliberté propose, sur 315m², un espace cardio (tapis de course, elliptiques, rameurs, vélos assis et couchés), un espace musculation très complet et équipé de machines Precor, un des leaders du marché, puis un espace "Cours collectif" sur vidéo séparé en 2 espaces (un viking, et un second avec les cours de fitness tels que zumba, pilates, cuisses abdos fessiers, step, sculpté...) Sur demande auprès de votre club, prenez un rendez-vous avec notre coach ! En une séance entièrement personnalisée, il saura vous conseiller afin d'atteindre votre objectif ! Lorsqu'un adhérent est inscrit chez Vitaliberté, il peut profiter également avec sa carte des services proposés par les autres Vitaliberté de la région ou de France. Les 100 premiers inscrits bénéficieront du tarif de 9,95 €/mois pendant les 6 premiers mois d'adhésion !

Vous êtes intéressé ?
Renseignez-vous au club entre 9h et 14h ou entre 16h et 19h.
Delphine Cadart

Vitaliberté
746 avenue de l'Europe - ZI de la Pile
06 19 07 14 29 - vitalibertesaintcannat@outlook.fr

Ouvert de 6h à 23h
7 jours sur 7
Tarif : 19,90 €/mois

LA FORÊT EN PAYS D'AIX MISE SUR L'ATOUT BOIS

Deux ans après le lancement de la charte forestière, la Communauté du Pays d'Aix vient d'en dresser le bilan pour l'année 2014. Sur vingt actions préconisées, douze sont d'ores et déjà engagées. La gestion durable permettant le développement d'une filière bois et une valorisation diversifiée des forêts du territoire se profile enfin et devrait se concrétiser, comme prévu, d'ici à 2018.



80

C'est le nombre d'hectares de forêts communales ayant bénéficié en 2014 de travaux d'entretien ou de dépressage (suppression de jeunes pousses dans un peuplement très dense) menés par huit communes ayant bénéficié de fonds de concours de la collectivité pour un total de 37 000 euros.

9 581

C'est le nombre d'hectares de forêts publiques certifiées PEFC, ce qui représente 54,1 % de la surface forestière publique du Pays d'Aix.

500

C'est le nombre de guides « Gestion forestière et Urbanisme » distribués aux maîtres d'ouvrages publics, maîtres d'œuvre et cabinets. Une initiative dont la Communauté du Pays d'Aix est à l'origine.

Enjeux et potentiel de valorisation des forêts

Avec 72 484 hectares d'espaces naturels et de forêts, soit plus de la moitié de la surface de son territoire, le Pays d'Aix dispose d'un gisement de bois évalué à 1,7 million de tonnes, en progression de 80 000 tonnes par an. Ces réserves susceptibles d'être valorisées sous forme de bois de chauffage ou de construction sont néanmoins fragilisées par le recul de la gestion forestière et l'exposition aux risques naturels, notamment le gel ou les incendies, qui en résultent.

Le défi d'augmenter les productions dans un cadre durable, si possible en circuit court, se heurte néanmoins à des difficultés structurelles comme le morcellement du territoire en une multitude de petites parcelles privées, ce qui freine la sylviculture. À cela s'ajoute un appauvrissement de la diversité biologique, du point de vue des habitats et des espèces, tandis que les risques d'incendie augmentent.

Consciente des enjeux et du potentiel de valorisation de ces forêts, la CPA - avec ses partenaires forestiers que sont notamment l'Office national des forêts (ONF), le Centre régional de la propriété forestière et les associations de communes forestières - a décidé en 2012 de structurer la filière pour parvenir dans quelques années à exploiter les ressources en bois dans le respect de l'environnement, tout en renforçant la résistance aux risques d'incendie.

Bilan

Après deux premières années de mise en œuvre, l'heure est au bilan. Douze actions sur les vingt que compte la charte ont été réalisées ou amorcées. Les résultats, qui ne se mesurent pas en termes quantitatifs, se traduiront sur le moyen/long terme dans la mesure où il s'agit, pour l'essentiel, d'études ou d'outils d'aide à la culture des bois.

À titre d'exemple, une aide financière de type écochèque a été mise au point par la CPA pour inciter les sylviculteurs privés à développer la gestion forestière de leur parcelle. De son côté, l'ONF a notamment entamé la révision des plans d'aménagement des forêts communales.

Parallèlement, des études ont été menées pour disposer d'outils de pilotage : une synthèse de l'activité sylvicole du territoire est désormais disponible, une bourse foncière est en préparation qui sera à disposition des propriétaires publics et privés désireux de vendre ou acheter des parcelles boisées.

Gestion et exploitation raisonnées

La gestion et l'exploitation raisonnées selon les règles du Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC) sont au centre des démarches afin que ressources et méthodes de travail permettent un renouvellement des forêts au profit des générations futures.

Au-delà de ce travail sur les ressources, des actions ont été entreprises pour faciliter en aval l'exploitation du bois. Carte de desserte des massifs, préparation d'un annuaire des entreprises de la filière bois et élaboration d'un guide technique croisant sylviculture et aménagement du territoire sont ainsi sur les rails, voire achevés. Pour compléter l'ensemble, la CPA a renforcé son soutien à l'installation de chaufferies bois énergie, et elle pousse à l'organisation d'un réseau local de production de plaquettes ou encore à l'utilisation de pin d'Alep dans les constructions.

Autant d'actions, certes peu visibles dans l'immédiat, mais qui devraient favoriser dans les prochaines années l'émergence d'une filière bois de qualité en Pays d'Aix.

LE CCFF APPELLE À LA VIGILANCE EN FORÊT...

Notre commune est bordée par deux massifs forestiers : au nord, le massif de la Trévaresse (TR) et au sud le massif des Quatre Termes (QT). De nombreux dangers, notamment les incendies, menacent cet environnement vital pour nous tous.



Nous appelons chacun à la prudence et à des comportements responsables !

Cigarettes, feux sauvages, non respect du débroussaillage en zone à risque d'incendie, sont des exemples de négligence et de l'oubli des consignes de sécurité face au risque d'incendie.

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral ou municipal,

et lorsque la météo locale est défavorable (sécheresse, vent fort...), toute présence humaine ou motorisée est interdite dans les massifs boisés (à l'exception des riverains).

Avant de pénétrer dans nos collines en été, il est nécessaire de vous informer au 08 11 20 13 13.

Le Responsable,
Philippe Brun
Comité Communal des Feux
de Forêts de Saint-Cannat

L'AMAP DE SAINT-CANNAT POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AMAP (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne), les adhérents ont exprimé leur satisfaction devant la variété de légumes du panier et la multitude de produits proposés : viande, volaille, poisson, fruits, pain, œufs, fromages, laine, crème de marrons, ...

De nouveaux producteurs

Ces dernières semaines, notre panier s'en encore enrichi avec l'arrivée de nouveaux jeunes producteurs (certifiés AB) :

- La ferme de Cabrières (Lambesc) propose du safran et des petits fruits rouges (les premiers ne devraient pas tarder !).
- Lionel Giordano (Velaux) reprend les terres de notre productrice (qui s'en va vers une retraite bien méritée) de kiwis, cerises, figues et abricots et il vient y ajouter sa production existante : pois chiches, lentilles, huile de colza et de tournesol.

Les amapiens partagent avec les producteurs et les éleveurs les mêmes objectifs :

- Favoriser une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement.
- Soutenir une agriculture de proximité : produire localement permet de relocaliser la consommation et maintenir des emplois.
- Nouer du lien entre les producteurs et les consommateurs.

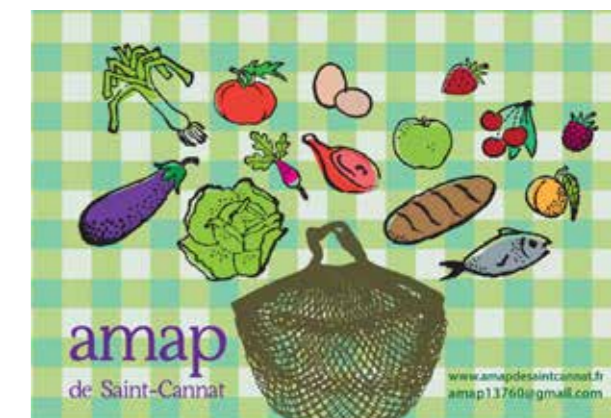
Vous êtes intéressé par notre démarche ?

- Contactez-nous via notre blog www.amapdesaintcannat.fr
- Envoyez-nous un mail à amap13760@gmail.com
- Venez nous visiter un vendredi soir (de 18h30 à 19h30 devant la salle Francis Artaud ou devant l'école maternelle pendant les mois de juillet et août).

Goûtez nos produits !

Découpez et complétez le coupon ci-contre pour réserver votre panier (proposé pour une famille de 4 personnes pour 1 semaine) au prix de 14€.

La Présidente,
Sylvie Lavigne
Amap de Saint-Cannat
amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com



A réserver avant le 10/07,
pour chaque date,
un panier « découverte »
(sans engagement)
est proposé aux
10 premiers inscrits
au prix de 14 €
(règlement
sur place)

Panier découverte
17/07 • 24/07 • 31/07 • 07/08 • 14/08
(entourez vos choix)
Nom
email
Tél
Ville

DE L'ENTRÉE DE VILLE AU CENTRE, LES ROUTES SE TRANSFORMENT ET S'EMBELLISSENT



LES RÉSEAUX AÉRIENS DISPARAISSENT

Dans les quartiers Tirante et Plan d'Aigues

Suite aux réclamations des abonnés se situant à une grande distance du poste de transformation H61 "DECANIS" et subissant par conséquent des chutes de tension supérieures à 15 %, la création d'un nouveau transformateur, nommé "Tirante" était nécessaire. Il a été implanté à 600 m de l'usager qui était le plus en contrainte. Le nouveau poste, plus près des habitations concernées, a permis la dépose de 620 m de réseaux aériens torsadés.

De Camille Pelletan à la Résidence Budéou jusqu'au Rond-point de la Pile tous les poteaux HTA disparaissent

Dans le cadre d'un chantier piloté par La Communauté du Pays d'Aix, la Commune de Saint-Cannat requalifie sa voirie d'entrée de ville EST.

Nous en avons profité pour restructurer le réseau basse tension et enterrer toute la moyenne tension.

Une bonne coordination des travaux associée à une participation des services d'ERDF a permis de donner une nouvelle orientation plus adaptée au projet et devrait résoudre les problèmes de micro coupures sur le réseau HTA.

Le Projet dans sa globalité :

- Constructions de 900 m de réseau HTA en souterrain et d'un poste de transformation (PAC) baptisé "Pelletan".
- Construction de 1200 m de réseau BT souterrain raccordé sur le poste Pelletan et deux autres postes qui se trouvent à proximité du Clos Suffren et de la Résidence Budéou permettront de déposer 630 m de câbles torsadés aériens.
- 1600 m de réseau HTA aérien déposés, notamment sur l'Ancienne Voie Royale et trois postes (la pompe, arvioux, privé) de transformation H61 sur poteau seront aussi déposés.
- Enfin de la Résidence Budéou à la Pile, les lignes HTA disparaissent.

Ce grand chantier initié par la Ville de Saint-Cannat dans le cadre du programme pluriannuel d'aménagement des entrées de ville de la CPA est un exemple de coordination de travaux entre VILLE/CPA/SMED13, alliant amélioration de l'esthétique et renforcement de réseaux.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE MODERNISATION



Voirie Rue Robespierre et Esplanade

VOIRIE RUE ROBESPIERRE

Dans la continuité des travaux du chemin de la Maissonette, l'aménagement de l'espace entre les salles Yves Montand et du 4 Septembre est en cours d'achèvement. Les travaux réalisés par l'entreprise COLAS, consistent à organiser les circulations des véhicules et piétons ainsi que le stationnement aux abords de ces salles accueillant de nombreuses activités et manifestations. La voie de circulation des véhicules sera ainsi parfaitement délimitée. Le cheminement des piétons sera plus sécurisé. Cet espace pourra évidemment accueillir les autocars utilisés pour les divers séjours et voyages des élèves.

Montant des travaux : 81 453.80 € ht*



Chemin des Fumades avant travaux / Chemin des Fumades après travaux

VOIRIE CHEMIN DES FUMADES

Dans le cadre d'un protocole de cession à titre gratuit d'une bande de terrain le long du chemin des Fumades, les services techniques communaux ont reconstruit une portion de clôture.

Ces travaux d'élargissement ont augmenté l'assiette foncière de la voirie, permettant une meilleure visibilité aux usagers de cette voie et par conséquent plus de sécurité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une première phase de modernisation du parc d'éclairage public est achevée. 85 lanternes obsolètes ont été substituées au profit d'équipements de technologie led, moins énergivore et ayant une capacité d'éclairage supérieure.

Cette opération menée par notre prestataire CEGELEC a été réalisée dans les résidences de Saint Estève, du Clos de la Violette, du Clos du Roy, de Sainte Marguerite, de la Roselière, des Fontaines et de l'allée de la Galinette. Ces lotissements, les plus anciens, étaient équipés des lanternes de type "boules" qui éclairent autant le ciel que le sol. Les autres secteurs concernés de la commune seront progressivement rénovés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

Montant des travaux : 73 934.50 € ht*

* Ces travaux sont essentiellement financés par le Conseil Général au travers de dispositifs permettant d'obtenir de 50 à 80 % de subventions du montant hors taxe des travaux.

COMPOSTAGE D'ÉTÉ

Faire son compost soi-même est un geste qui permet de protéger l'environnement par le recyclage des déchets.

Le compost est aussi une excellente manière de fabriquer la matière organique indispensable au bon développement des plantes.

Grâce à votre compost vous allez pouvoir nourrir et fertiliser toutes vos plantations sans que cela ne vous coûte un centime.

Déchets à mettre dans le compost en été

Tontes de gazon, déchets de cuisine, résidus* du potager et fleurs, en mélange avec du broyat**.

Attention : éviter le dessèchement

Avant chaque apport, écarter les matières présentes en faisant une sorte de puits et y déposer le mélange de matières fraîches puis les recouvrir avec des matières plus anciennes.

- Surveiller l'humidité du tas : en été, la température du compost peut atteindre 50 à 70°C ! Pensez donc à brasser et si nécessaire, arroser sans détrempier.
- Aérer le tas : en période estivale, l'activité des micro-organismes, bactéries et petits invertébrés s'intensifie et donc, la dégradation des matières aussi. Des mauvaises odeurs peuvent apparaître, pensez donc à aérer le tas une fois par semaine.
- Ne pas introduire de trop grosses quantités de fruits et légumes pour éviter que le tas devienne le lieu de ponte des mouches et des moucherons. Afin d'éviter que cela arrive, recouvrir les fruits et légumes avec de la terre, du journal, des sciures ou des herbes sèches. De même, ne pas laisser de fruits frais à la surface.
- Entrouvrir le couvercle du composteur lors d'un orage.

Le processus de décomposition se poursuit tout l'été : la faune du sol entre en action, elle découpe, malaxe et digère les résidus.



DEMANDE DE COMPOSTEUR

Téléchargez votre bulletin d'inscription individuel sur www.saint-cannat.fr / Rubrique Cadre de vie / Propreté et déchets
En cas de doutes ou de questions (montage du composteur, mauvaises odeurs ou qualité du compost...) :
Adressez-vous au numéro azur suivant : 0 810 00 31 10

*résidus : ne pas incorporer de plantes malades ou en graines.
**broyat : bois broyé ou branchages coupés au sécateur en morceaux d'environ 5 cm ; mélangé aux matières, il évite le tassement et facilite la circulation de l'air.

PLATE-FORME DÉCHETS VERTS À LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-CANNAT

Afin de faire face aux dépôts de plus en plus importants de déchets végétaux en déchèteries (liés en partie aux nouveaux arrêtés d'interdiction de brûlage), de faciliter le déchargement et de désencombrer la déchèterie, la CPA construit une plate-forme de réception au sol des végétaux du Pays d'Aix à Saint-Cannat.

Les travaux vont se dérouler durant l'été 2015 pour une mise en service en septembre.

La plate-forme permettra aux usagers :

- de décharger rapidement leurs déchets végétaux sur un vaste espace,
- de décharger en toute sécurité sans risque de chute de hauteur.

Les déchets végétaux seront ensuite chargés et évacués par la société PAPREC, exploitante du site, vers l'entreprise Macagno à Pertuis pour être valorisés en compost.

Les végétaux seront acceptés comme aujourd'hui, dans la limite de 1,5 m³ par jour et dans les horaires identiques à la déchèterie.

RENSEIGNEMENTS
0810 00 31 10
collectes-dechets@agglo-paysdaix.fr

CAV de Saint-Cannat
Quartier de la Lecque
Chemin de l'Arénier, direction Route d'Éguilles
Suivre la signalisation
07 78 68 43 65
Ouverture :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

LA SÉCURITÉ AU DOMICILE

Prévention des cambriolages

Comme aucune des communes des Bouches-du-Rhône, notre village n'est pas épargné par les cambriolages.

Se protéger au quotidien

- Fermer sa porte d'entrée et le portail à clef même lorsque l'on est à son domicile et remplacer les serrures en cas de perte de clés.
- Ne pas laisser trousseau de clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs... Et ne pas y mettre de nom ou d'adresse.
- Placer les valeurs et bijoux en lieu sûr ! Éviter les piles de linges, la salle de bain, les tiroirs de meubles...

ACHETEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE, LA CPA VOUS AIDE !

Vous cherchez à moins utiliser la voiture ? Vous avez envie de vous déplacer en vélo, mais les chemins du Pays d'Aix sont parfois abrupts et les côtes vous découragent... Un vélo à assistance électrique est une bonne solution et la Communauté du Pays d'Aix (CPA) peut vous aider à hauteur de 25 % du coût plafonné à 250 €.

Un VAE, kezaiko ?

Le moteur électrique d'un Vélo à Assistance Électrique facilite le pédalage mais il ne s'y substitue pas. D'après la réglementation européenne (directive 2002/24/CE), un VAE est un vélo doté d'un moteur électrique :

- qui n'est actif que lorsque l'usager pédale ;
- qui s'arrête dès lors que le vélo atteint les 25 km/h ;
- dont la puissance est inférieure à 250W.

Le Vélo à assistance électrique est soumis à la même réglementation qu'un vélo mécanique : pas d'obligation de porter un casque, ni d'avoir un permis, ou de souscrire à une assurance spécifique. L'usager peut emprunter les pistes cyclables.



En effet, dans sa politique de déplacement afin de limiter la pollution, la CPA entend développer l'usage quotidien du vélo : c'est bon pour la planète, et bon pour la santé. Le vélo à assistance électrique est adapté à un usage fréquent : 45 % des usagers disent l'utiliser tous les jours ou presque, notamment pour les trajets domicile-travail.

Bien adapté aux trajets domicile-travail

Selon une étude récente auprès de 400 utilisateurs en Europe, le vélo à assistance électrique (VAE) permet de réaliser des déplacements de 9 km en moyenne, plus longs que ceux réalisés en voiture en milieu urbain : pour mémoire, la moitié des déplacements en voiture en Pays d'Aix est inférieur à 5 km. De même, le VAE n'est pas réservé aux personnes âgées bien au contraire : l'âge moyen des usagers est de 40 ans et deux tiers des usagers du VAE sont des actifs employés.

Réservé aux habitants du Pays d'Aix

Cette aide à l'achat s'adresse aux habitants du Pays d'Aix sous certaines conditions (offre réservée aux particuliers majeurs, demande à adresser avec devis avant achat. Vélo à assistance électrique assemblé en France. Les Vélos à assistance tout terrain ne sont pas pris en compte). Début avril, 35 éco-chèques ont déjà été demandés.

Comment demander un éco-chèque Vélo à assistance électrique ?

Tout se passe en ligne, sur le site de la CPA : www.agglo-paysdaix.fr et sur la rubrique Transport.

Numéros d'urgence

Gendarmerie Nationale : le 17 ou le 112
Police Municipale : 04 42 50 82 22
Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
Téléphones portables volés :
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Télécom : 0 825 005 700
Free mobile : 32 44

Yves Falchi,
Adjoint chargé du Comité consultatif de Sécurité



À Buis-les-Baronnies

SÉJOURS PROFITABLES POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE BARBIZET

Immersion sensorielle

Les élèves de CE1/CE2 de Madame Dubois ont passé 4 jours en "immersion sensorielle" à Buis-les-Baronnies dans la Drôme provençale.

Durant le séjour, nous avons fait de belles promenades pour apprendre à regarder, écouter, sentir, goûter et toucher la flore de cet endroit magnifique. Nous avons essayé de trouver des plantes grâce à l'observation de leurs feuilles. Nous avons trouvé des plantes aromatiques comme le thym, le romarin, le laurier.

Nous avons fait la connaissance des petites bêtes qui peuplent les rivières, les buissons et l'herbe.

Nous avons appris à reconnaître les traces laissées par les animaux, nous avons observé les oiseaux.

Ce fut une belle semaine tous ensemble !

Sur les pistes enneigées

Les élèves des classes de Mesdames Mantes et Vanneyre ainsi que ceux de monsieur Sanchez sont partis début février à Saint-Jean-Montclar. Tout le monde a bien profité des pistes enneigées. Les enfants ont également eu la chance de profiter de la patinoire pour une séance nocturne. Chaque soir, les veillées (dont un conteur) concluaient ces journées bien remplies.

Les enfants, tous médaillés, sont revenus enchantés de cette belle semaine très ensoleillée !

Madame Dubois et les enseignants de l'école remercient Monsieur le Maire de leur avoir permis, grâce aux subventions, de profiter de ces séjours.

Les enseignants de l'École Barbizet
04 42 57 21 93

À L'ÉCOLE BARBIZET, LA TÊTE ET LES JAMBES, DANS LE CADRE DE LA LIAISON CM2/6^{ème}



Cette année encore, mardi 14 avril, la classe de 6^{ème} du collège les Garrigues option rugby, est allée à pieds par les chemins à l'école Barbizet de Saint-Cannat en compagnie de leur professeur de mathématiques et d'EPS, afin de rencontrer des élèves de CM2.

Le matin, les élèves ont "planché" en équipes sur des problèmes mathématiques, puis après un pique-nique collectif dans le parc, les élèves de 6A, qui suivent l'option rugby au collège, ont entraîné les élèves de l'école sous l'œil attentif de leurs professeurs d'EPS !

Même après cette journée bien remplie, le retour s'est effectué joyeusement, toujours à pied, au collège !

Bravo à tous, élèves et enseignants et même à Monsieur le temps qui était au rendez-vous !

Patricia Marchi,
Enseignante au Collège les Garrigues
04 42 50 16 32 (Collège)
patricia.marchi-berthoux@ac-aix-marseille.fr

> 20 JUIN LES 30 ANS DE LA CRÈCHE LOU CANNAT'IOU !

La crèche de l'Association Enfants et Loisirs fête ses 30 ans cette année ! Pour l'occasion elle propose un voyage dans le temps à tous les anciens de la crèche : enfants, parents, professionnels, administrateurs. Si vous êtes de ceux-là nous vous attendons avec plaisir entre 14h30 et 17h.

Nous finirons la journée autour d'un goûter offert par La Belle Récré, au jardin Joseph Richaud ! Pour notre organisation, merci de nous informer de votre présence par téléphone ou par mail. Et vous trouverez plus d'information sur notre site internet !

L'équipe de la crèche

Lou Cannat'iou
Association Enfants et Loisirs
Route de Rognes
13760 Saint-Cannat
04 42 57 33 18
www.loucannatiou.fr

Spectacle de danse pour La Belle Récré à la crèche LORÈNE

Ce spectacle de la Cie Tatem pour les petits de 12 mois à 6 ans raconte l'histoire dansée d'une toute petite fille, Lorène... C'est une immersion dans une forêt de papier et de sensations. Une forêt de sons, de mouvements, de reflets.

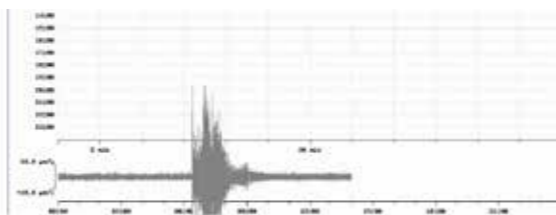
Samedi 20 juin
Lorène
De Nelly Biard avec Violaine Daamache
Spectacle Saison 13 - Durée 25'
Accès libre sur réservation au
04 42 57 33 18
10h & 16h30 Crèche Lou Cannat'iou





"PARTAGE DANS LE MONDE" AU NÉPAL

Sismographe au Collège des Garrigues
Le séisme de magnitude de 7,8 survenu le 25 avril au Népal a été enregistré par la station sismique du collège des Garrigues.



Depuis 2000, "Partage dans le monde" organise au Népal, avec l'appui de partenaires népalais, des actions médicales et sociales. Interrompues en 2003 en raison de la guerre civile, les missions ont repris à partir de 2008, impliquant sur place une vingtaine de bénévoles, dont 7 médecins. Le 25 avril dernier, le Népal a été frappé par un terrible tremblement de terre. Ce séisme a provoqué à ce jour plus de 7000 morts et 16000 blessés. Malheureusement, toutes les victimes n'ont pas encore été retrouvées et de nouvelles répliques du séisme sont à craindre.

Nous étions il y a quatre mois à Phikuri, Dandakarta, Kaolé, Taprek, dans le district de Nuwakot, soit au cœur de l'épicentre. Aujourd'hui, nous avons des nouvelles de ces villages par l'intermédiaire d'un habitant qui travaille au Qatar. Plus de 90% des constructions sont ravagées laissant les habitants dans des conditions de total dénuement. Les écoles que nous avons

construites sont totalement détruites et le travail sur la potabilité de l'eau est à refaire. Tout ce que nous avons réalisé jusque-là est à reconstruire.

Situation dramatique

Compte tenu des conditions météo, les hélicoptères de l'armée n'ont pas encore atteint la majorité des villages de la vallée de Katmandou. Plusieurs membres de notre association partenaire, Abilasha Népal, qui habitent Katmandou, logent sous une tente par crainte de l'effondrement de leur logement. Ils décrivent une situation dramatique dans la capitale. Les médecins et tous nos partenaires népalais de Katmandou sont sains et saufs mais totalement submergés par les soins qu'ils ont à délivrer à l'hôpital de fortune.

Partage dans le Monde a envoyé des fonds pour une aide de première urgence qui sera effectuée en direct par l'association Abilasha Népal auprès des plus démunis.

Aujourd'hui dans l'urgence et demain pour la reconstruction, le Népal a cruellement besoin d'aide.

Le Népal, l'un des pays les plus pauvres du monde, ne saura se relever seul. Nous comptons sur votre soutien.

Appel à la générosité

Soutenez l'action au Népal via ce lien : <http://www.partagedanslemonde.com/soutenir-nos-actions/>

Les népalais sont un peuple courageux, solidaire et très attachant. Merci pour eux.

Partage dans le Monde.
Pascale Douche,
Orthophoniste à Saint-Cannat

LES COLLÉGIENS DES GARRIGUES MOBILISÉS CONTE LE SIDA



À l'occasion des missions Sidaction prévues nationalement les 27, 28 et 29 mars 2015, A. Leroc, professeur de SVT, et ses élèves de 3^{ème} D ont organisé leur propre collecte de dons en faveur de la lutte contre le Sida.

Pour cette journée hors norme les élèves avaient prévu différentes actions : vente de nourriture, quizz, conférences à destination de leurs camarades. Pour l'occasion le rouge symbolique du ruban a été arboré par les élèves et le personnel de l'établissement. « Ensemble contre le Sida » a donc été le mot d'ordre unanimement repris ! Les sommes récoltées ont donc été reversées en partie au sidaction mais aussi à l'association d'Erwann Loret, chercheur marseillais d'adoption, qui teste actuellement un vaccin contre le sida.

Mélanie Giancaterino,
Correspondante pour le Petit Saint-Cannat

MESSAGE DE L'AFM TÉLÉTHON

Chère amie, cher ami du Téléthon,

Vous avez participé activement au succès du Téléthon 2014 et c'est pourquoi je tiens à partager avec vous ce nouveau succès enregistré par nos scientifiques.

Ce 21 avril, la revue médicale américaine JAMA a publié les résultats positifs de l'essai de thérapie génique pour un déficit immunitaire, le syndrome de Wiskott-Aldrich, dont notre laboratoire Généthon est l'initiateur et le promoteur. **Grâce à la thérapie génique, six enfants traités ont vu leur système immunitaire rétabli et leur état clinique amélioré.**

Ce succès de thérapie génique pour une nouvelle maladie rare le démontre : le combat des parents pour la vie des enfants devient réalité !

C'est votre mobilisation qui nous donne les moyens de soutenir les équipes de chercheurs et c'est votre fidélité qui nous permet de continuer à relever les multiples défis auxquels nous devons faire face, tant sur le plan de l'innovation sociale que sur celui de l'innovation thérapeutique : les besoins en matière d'accompagnement des familles, l'explosion du nombre d'essais thérapeutiques chez l'homme, l'arrivée des premiers médicaments pour des maladies rares longtemps qualifiées d'incurables...

Ce tout dernier succès est aussi le fruit de 10 ans de travail acharné des équipes de Généthon et de l'AFM-Téléthon. Conception du vecteur-médicament, développement et production du médicament, mise en place d'un essai clinique international (impliquant Paris, Londres et Boston). Au-delà des déficits immunitaires, notre laboratoire Généthon s'attaque à des maladies rares du sang, de la vision, du muscle, du foie... Face à la multiplication de ces essais, il nous faut développer encore nos expertises et nos capacités de production pour la thérapie génique comme pour la thérapie cellulaire. Un défi majeur pour poursuivre notre combat vers la guérison et amplifier les résultats déjà obtenus.

Ce succès est celui des chercheurs et médecins qui l'ont rendu possible mais c'est également celui de tous ceux qui s'engagent à nos côtés depuis de nombreuses années et dont vous faites partie.

Chacun d'entre vous est le maillon d'une immense chaîne qui nous permet aujourd'hui d'aboutir à cette magnifique victoire. Vous pouvez tous en être fiers !

Au nom des malades et de leurs familles, je vous adresse un immense MERCI !

Laurence Tiennot-Herment
Présidente de l'AFM-Téléthon

NB : Pour rappel, plus de 8500€ ont été récoltés à Saint-Cannat lors du Téléthon 2014

POLITIQUE D'ANIMATION AU "JARDIN D'AUTOMNE"

La politique d'animation que nous nous efforçons de mener au sein des EHPAD de Lambesc et Saint-Cannat vise à apporter de la vie et du rythme au sein de nos EHPAD.



Spectacle musical
LE CONDOR
Jeudi 2 juillet
19h30 Place Notre-Dame-de-Vie
Accès libre

Le Condor au Jardin d'Automne le 2 juillet / Crédit photo : Philippe Marc

Illuminations de Noël

Dans le cadre d'une démarche institutionnelle d'animation qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de nos EHPAD, nous proposons des illuminations dans nos jardins pour Noël qui ont lieu un mois et un jour avant Noël, comme le veut la tradition, et donnent lieu au partage d'un verre de vin chaud avec les résidents et leurs familles.

Exposition photos

Nous avons organisé à l'EHPAD "L'Ensouleiado" de Lambesc une exposition photos sur Charlie Chaplin du 15 au 31 janvier dernier. L'idée était de faire entrer la culture dans l'Établissement. "Nos résidents ne peuvent plus se rendre au musée, c'est donc le musée qui s'installe à la maison de retraite". Pour ce faire, nous avons contacté la Fondation Chaplin à Paris qui nous a encouragés et soutenus, ainsi que la famille de Charlie Chaplin.

Chorale

Nous avons constitué, depuis plus d'un an, une chorale d'une dizaine de résidents, animée par l'Art Thérapeute Orlane Masboeuf et Marie Françoise Gueydan, ASG, qui se produit régulièrement dans plusieurs EHPAD de la région.

Le Condor au Jardin d'Automne

Cette chorale ouvrira d'ailleurs la première partie du spectacle musical que nous organisons le 2 juillet à 19h30, sur la place Notre-Dame-de-Vie à Saint-Cannat, avec la collaboration exceptionnelle du Groupe musical Le Condor. Loin du folklore traditionnel, le Condor de Jean-François Gérold, revendique une identité régionale forte. Son but, faire résonner l'âme de la Provence au cœur du monde. Les résidents d'Un Jardin d'automne, et plus largement les saint-cannadens, seront ravis de son passage dans leur village !

Kiosque à glaces

Cet été, la création d'un kiosque à glaces permettra de servir aux résidents des glaces au moment du goûter. Des petites tables de jardin seront installées à cet effet.

L'Adjoint de cadre,
Fabienne Coutouly

EHPAD "Un Jardin d'Automne"
Maison de Retraite
Avenue Pasteur
04 42 57 36 60
direction@ehpad-stcannat.fr
<http://www.ehpad-stcannat.fr>

COMMUNIQUÉ
Repas annuel de clôture du Club des Seniors
Entraide Solidarité 13 - Dimanche 5 juillet
12h Jardin Joseph Richaud
Inscription avant le 20 juin
Syndicat d'Initiative : 04 48 57 34 65

BONS PLANS ÉTÉ

POUR LES JEUNES SAINT-CANNADENS

PROGRAMME DES A.I.L.

ACCUEIL DE LOISIRS DES A.I.L. "L'ÎLOT FOLIES"

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Un thème différent chaque semaine. Le but étant de changer d'univers et de partir à l'aventure et à la découverte de nouveaux horizons...

Ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 14 août

- Accueil des enfants de 3 à 6 ans autour de thèmes différents chaque semaine avec une sortie en rapport avec le thème.
- Accueil des enfants de 6 à 11 ans autour de thèmes différents chaque semaine avec une sortie et une veillée en rapport avec le thème.

Des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux collectifs, des sorties à la piscine de Saint-Cannat, des jeux d'eau, des sorties culturelles ou ludiques tout au long de l'été.

Spectacle du centre aéré

Comme chaque année, les enfants prépareront chansons, danses, sketches... sur un thème défini et présenteront le résultat de leur travail lors d'une soirée spéciale où tous les parents seront invités.

Dossier et inscription à retirer au bureau des A.I.L. lors des permanences ou directement par mail à l'adresse suivante : alsh.aill_saintcannat@yahoo.fr

Tarifs

À la journée ou à la semaine, en fonction du quotient familial :

QF entre 0 et 300 € : 7.50€/journée ou 35€/semaine

QF entre 301 et 700 € : 9.50€/journée, 46€/semaine

QF entre 701 et 1000 € : 13€/journée, 62€/semaine

QF entre 1001 et 1350 € : 16€/journée, 76€/semaine

QF supérieur à 1351 € : 18 €/journée, 86€/semaine

Modes de règlements acceptés : Chèques, espèces, coupon sport, Chèques vacances, Tickets Cesu

MINI CAMPS A.I.L. ET CAP AVENTURES

Attention : places limitées

Du 6 au 10 juillet : Équitation, à Peypin (04)
Pour les enfants de 6 à 15 ans.

Balade à cheval, soins et entretiens des chevaux, voltiges, baignade, visite de Sisteron...

Du 20 au 24 juillet : Voile à Chorges (05)
Pour les enfants de 6 à 12 ans.
Optimist, bouée tractée, pédalo, parc aquatique...

Du 13 au 18 juillet : Eaux vives à Argeles
Pour les enfants de 11 à 15 ans.
Rafting, hydrospeed, paddle, bouée tractée, parc aquatique...

ACTIVITÉS CAP AVENTURE

Du 29 juin au 14 août

- Les animateurs de Cap Aventures organisent des activités à la semaine.

Au programme, balades en bateau, baignades en mer, visite des Calanques de Sormiou, sorties à Aqualand, à OK Coral, activités multi sports, accrobranches, VTT, rafting...

Inscriptions à la semaine (40, 45 ou 50 € en fonction de Quotient Familial)

Limitées à 16 jeunes par semaine

Goûter offert tous les jours

Repas prévus pour les 3 journées complètes (mardi, jeudi et vendredi).

Le détail des activités sera disponible au bureau des A.I.L.

- Soirées Cap Aventures

Durant la saison deux soirées grillades à la piscine municipale sont organisées où se rencontrent les jeunes leurs parents les animateurs des A.I.L et les administrateurs de l'association. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Tarif : 3€ par personne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Espace jeunes ou au bureau des A.I.L.
04 42 57 23 12 / 06 79 29 49 05
aill_saintcannat@yahoo.fr



Contact et Inscription
Jean-Albert
Directeur des stages multisports
06 62 77 31 93 - 04 42 57 34 62
foyerrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr

PROGRAMME DU FOYER RURAL

STAGES SPORTIFS

Pour les 5 à 15 ans

Encadrement BAFD et animateurs BAFA

Du lundi 6 juillet au vendredi 7 août et du 24 au 28 août.

Activités

Piscine, Base Ball, Rollers, Jeux Sportifs, Badminton, Sports Collectifs, Tennis de Table, Grands Jeux, Mini Golf, Hockey, Jeux d'adresse, Sortie Plein Air, Atelier Cuisine

Accueil

9h-17h Salle du 4 Septembre / Gymnase

Accueil des enfants : de 8h à 18h

Tarifs repas compris

Chèques vacances, chéquier L'Attitude 13 acceptés

- Adhérent Foyer Rural : 55€/semaine ou 12€/journée - (Carte annuelle d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 15€)
- Non Adhérent : 70€/semaine ou 16€/journée - Carte journalière d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 3€

Effets personnels à prévoir

Tenue sportive, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à apporter tous les jours)

Éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.

DISPOSITIF "STAGE 13 SPORT" DU CD13

Pour les 10 à 16 ans

Du lundi 6 au vendredi 24 juillet

Dans la limite de 12 collégiens stagiaires par semaine et par stages

Stages destinés aux enfants âgés entre 10 et 16 ans inscrits dans un Collège du Département ou ceux dont les parents sont bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S)

Activités :

- Stage VTT : Sortie en forêt, cours de mécanique, piscine
- Stage Plongée & Secourisme : Pratique en piscine, sortie en mer, natation, cours de secourisme
- Stage Multisports : Mini-golf, Hockey, Base-ball, Natation, Rollers, Sports collectifs, Badminton, Tennis de table

Accueil

9h-17h Salle du 4 Septembre / Gymnase

Accueil des enfants : de 8h à 18h

Tarifs

50€ ou 30€ avec ARS



Inscription obligatoire et retrait des dossiers
Bureau des A.I.L., salle Yves Montand :
Lundi : 8h30-11h30 & 13h30-19h
Mardi : 8h30-19h
Mercredi : 8h30-11h30 & 13h30-18h
Samedi : 9h-12h
04 42 57 23 12
aill_saintcannat@yahoo.fr

COLLÈGE DES GARRIGUES

ANGLETERRE,
IRLANDE,
AUSTRALIE...

L'arrivée au collège pour un enfant correspond à l'apprentissage d'une langue vivante et plus spécifiquement à l'anglais. Ainsi les enseignantes de LV1, N. Royer et C. Mercier, veulent donner le goût de leur discipline aux nouveaux élèves comme à ceux de 3^{ème}. Le calendrier, ponctué de différentes fêtes anglophones, leur laisse tout loisir d'organiser des manifestations au sein de l'établissement dans cette perspective.

Le 26 janvier, c'est l'Australia day

La date commémore l'arrivée de la première flotte européenne à Sydney Cove en 1788. Pour préparer cette fête les élèves de 6^{ème} B et D ont réalisé, avec D. Benamor professeur d'arts plastiques, des affichages sur la thématique de "l'art aborigène" afin de décorer les lieux de vie du collège. Pour cet événement le chef de cuisine avait mis l'Australie à l'honneur en proposant au menu du kangourou... dépaysement assuré pour tous les collégiens.

N. Royer, avec ses classes, avait élaboré en amont un quizz à destination de tous les élèves du collège, et un autre questionnaire à l'attention des enseignants.

Le 17 mars, c'est la Saint-Patrick

L'Irlande est donc mise à l'honneur. Pour ce jour, un dress code avait été établi. Une marée verte est donc venue au collège et de nombreux élèves ainsi que leurs enseignants avaient joué le jeu. Là encore, le restaurant scolaire s'est mis au diapason de la manifestation. C. Arquier, professeure de musique, avait organisé dans l'amphithéâtre à la pause méridienne, une présentation du "Lac du Connemara" par la chorale. Puis N. Royer et les élèves volontaires se sont lancés dans une gigue typiquement irlandaise.

Pour tous, un quizz était proposé afin de vérifier ses connaissances sur cette fête emblématique. Des cadeaux ont été remis aux plus performants.



Concours Nouvelles avancées : les deux enseignants et les lauréats

LETTRES ET SCIENCES : UNE
ALCHIMIE CONTRE NATURE ?"Comme c'est CURIEUX, comme c'est
BIZARRE, et quelle COINCIDENCE !"

C'est ainsi qu'est donné le sujet du concours "Nouvelles avancées" aux collégiens de l'atelier scientifique 3^{ème} (31 élèves tous volontaires pour suivre l'atelier pendant la pause méridienne). Comme ils travaillent sur de nombreux projets (Namazu, Forum PASS...) tous ne peuvent faute de temps s'associer au projet d'écriture. Finalement cinq groupes émergent et commencent à réfléchir à ce qui pourrait se cacher derrière ce sujet. Puis les enseignants (Arnaud Leroc en SVT et Mélanie Giancaterino en lettres) lisent le sujet complet donné par l'Ensta Paritech.

Des échanges constructifs

En effet, ce concours d'écriture de nouvelles scientifiques à la particularité d'associer deux disciplines a priori peu miscibles mais qui peuvent se retrouver sur un terrain commun. On a souvent tendance à opposer ces disciplines mais force est de constater qu'elles peuvent aisément être complémentaires. Certains ont une idée bien précise dès le début mais pour d'autres...c'est le flou artistique. Un groupe a deux sujets intéressants et lors d'échanges en cède un volontiers à Louna et Mathias : le sujet sur Edmond Halley tombe à point nommé pour ces passionnés d'astronomie. Les élèves écrivent pendant l'atelier mais aussi et surtout en dehors. Les échanges entre

élèves et professeur se font surtout par méls. Il y a aussi un travail important de recherches afin d'asseoir l'aspect scientifique de la nouvelle. La veille du concours dans la nuit du vendredi au samedi les versions définitives des nouvelles arrivent sur la boîte mél du professeur de lettres pour une ultime relecture et correction orthographique avant expédition au concours...

La comète de Halley en première
position

Fin mars on apprend enfin que l'une des nouvelles "Isti mirant stella" portant sur la comète de Halley, est retenue dans la sélection finale des dix meilleures nouvelles dans la catégorie collège-lycée. C'est surtout que les neuf autres sélectionnées viennent de lycées ! Une autre nouvelle de l'atelier a d'ailleurs raté de peu la sélection sur le thème des mathématiques avec Poincaré. Mais il faudra attendre début avril pour connaître les résultats. Laurence Decréau, organisatrice du concours, appelle le professeur de lettres pour lui annoncer de vive voix la réussite des élèves : la nouvelle des élèves de l'atelier scientifique des Garrigues est en première position sur plus de trois cents ! Les heureux lauréats débordent de joie, les enseignants tout autant et le reste de l'atelier se réjouit de la réussite de leurs camarades. Les lauréats gagnent ainsi la publication de leur nouvelle dans un recueil et un voyage en Grèce au mois d'octobre avec leurs enseignants.

Mélanie Giancaterino,
Correspondante pour le Petit Saint-Cannat

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'École Municipale de Musique donnera un concert dans le cadre de la fête de la musique le dimanche 21 juin au jardin Joseph Richaud à 17h. Éléves et professeurs se produiront dans des styles de musique divers et variés, allant du classique aux musiques de films et du monde. **Venez nombreux.**

Le Directeur de l'École Municipale de Musique
Jean-Marc Marroni

FÊTE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE 21 JUIN
17h Jardin Joseph Richaud

Fête de la
MUSIQUE



© Thierry Wiss pour Tempo Flamenco

Les 4 et 5 avril la musique était à l'honneur ! Tout d'abord avec le Concert des professeurs organisé au profit des Restos du Cœur, salle Yves Montand. Puis le lendemain avec les performances en solo, en duo, en trio et sous la forme d'un ensemble instrumental, des enfants des cours de guitare de l'École de Musique au concert organisé par Gaëlle Germain salle du 4 Septembre.

Ce concert mêlait les prestations des jeunes musiciens et des danseurs de Aroma de Caï et de Los del Patio autour du Flamenco. Un beau spectacle qui a comblé un public, nombreux et enthousiaste, composé en majorité de parents et d'amis !

D.Camhi/Communication

BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

À la bonne heure !

Des horaires mieux adaptés à la fréquentation du public :

Constatant que vous avez d'autres priorités que de venir à la bibliothèque de 18h à 18h30, surtout en hiver (ce qui nous fait vivre un grand moment de solitude !), nous avons modifié les horaires d'ouverture de la façon suivante :

De septembre à juin inclus

Lundi : 14h-18h
Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h
Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h

Les changements, effectifs à partir du lundi 31 août 2015, concernent :

Lundi : 14h au lieu de 15h
Mercredi : 13h30 au lieu de 15h
Fermeture à 18h au lieu de 18h30

Horaires d'été 2015

Du lundi 29 juin au vendredi 31 juillet inclus et du lundi 24 au samedi 29 août 2015 inclus :
Lundi : 15h-18h30
Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-12h et 15h-18h30
Samedi : 9h-12h

Fermeture annuelle

Du vendredi 31 juillet à 12h au samedi 22 août inclus.

Les changements pour les horaires d'été concernent : L'ouverture du matin à 8h30 au lieu de 9h (sauf le samedi) qui permet 2h d'ouverture hebdomadaire en plus par rapport aux autres années.

CONFÉRENCE PHILOSOPHIQUE
Vendredi 5 juin
18h30 Bibliothèque

Opération "Open Bib"

Les vacances sont un moment privilégié pour la détente et la lecture. Comme chaque année, dès juillet, vous pourrez emprunter plus de livres dont la durée de prêt sera prolongée jusqu'au 1^{er} septembre.

Deux rendez-vous à ne pas manquer en juin

• Conférence philosophique par Aurélien Alerini sur le thème "L'éternel retour".

Vendredi 5 juin à 18h30.

• Dans le cadre du Festival La Belle Récré, à l'attention des enfants de 7 à 12 ans, Marie-Christine Trémoin, lectrice passionnée de loisirs créatifs, animera un atelier de création de cartes pour la fête des pères et pour un anniversaire.

Mercredi 17 juin de 15h à 17h30.

Sur réservation uniquement.

Que votre été soit doux et lumineux pour aborder une rentrée sereine...

Dominique Romain,
Responsable de la Bibliothèque
04 42 50 82 10
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

ATELIER PAPIER À LA BELLE RÉCRÉ
Confection de cartes de Fête des Pères
et d'anniversaires
Mercredi 17 juin
15h-17h30 Bibliothèque/Salle de lecture
Pour les 7-12 ans
Sur réservation uniquement

MUSEE SUFFREN

L'Arbre aux essences

Pour La Belle Récré, l'Espace Suffren accueille l'Exposition d'Artesens. Jean-Claude Klein vous guidera aux heures d'ouverture au public.

Découverte mythologique et artistique de l'arbre du Bassin Méditerranéen avec douze essences sélectionnées parmi conifères, feuillus et arbres nourriciers.

Visite interactive destinée à tout public, autour de dispositifs tactiles, sonores et olfactifs.



Ouverture au public
Samedi 20 juin
9h-12h & 14h-18h
Ateliers pour les scolaires
Du lundi 15 au vendredi 19 juin



Olivia Poumeyrol pour la recherche contre les maladies orphelines

Liliane Ho, Jocelyne Delahaye et Maryse Boutière pour l'Unicef

Patricia Sorbier, pour l'aide aux enfants Touaregs

Lyliane Gobelin pour les Restos du cœur

Anne-Marie Sabot, Colette Claire et Christiane Faudry, pour Libère ton génie pour l'Afrique

Jacqueline Simonin pour l'aide aux Seniors

Nadia Allard pour l'accompagnement des personnes à la Péroisse

Claudine Parlanti et Nicole Brousse, avec Dominique Camhi et Danièle Barbier

Nathalie Patricia Gonzalez pour l'aide à la recherche contre le cancer

Jacqueline Mantet, Monique Guillet, Danièle Barbier et Mireille Catelin, pour l'Action sociale à Saint-Cannat...

Liliane Perrin pour les Tournesols-Autisme

Présentation de l'exposition urbaine de Nicole Brousse

LA GÉNÉROSITÉ AU CŒUR DE FÉMININ PLURIELLE

Féminin Plurielle, inauguré en 2010 par l'équipe Culture Saint-Cannat et le Comité des Fêtes, vise à rendre hommage aux saint-cannadènes impliquées dans la vie de la commune. Cette saison, le thème de Féminin Plurielle portait sur la différence et la solidarité !

Les expositions

Les expositions à l'Espace Suffren ont donné aux saint-cannadènes l'occasion de découvrir les œuvres de Claudine Parlanti et celles de la sculptrice Nicole Brousse. Deux artistes, deux personnalités, qui ont surpris par l'originalité de leurs créations ! Les nus féminins grandeur nature de Nicole Brousse ont aussi fait l'objet d'une exposition urbaine étonnante !

Les spectacles

L'équipe Culture avait choisi de programmer deux spectacles professionnels qui s'inscrivent dans le thème de la Différence. Le samedi 14 mars, à la soirée d'ouverture de la manifestation, applaudissements pour

Sérénade en mer. Edmonde Franqui et Bruno Bordonaro ont conquis le public par leur humour décalé ! Le lendemain, dimanche, Christina Rosmini clôturait Féminin Plurielle avec un concert autour de la Méditerranée. Standing ovation pour cette chanteuse à découvrir pour son répertoire autour de la Femme et de la Méditerranée... et pour sa générosité !

Les Dames de cœur

Au centre de la manifestation, Féminin Plurielle a rendu hommage aux femmes en tant que "force" pour stimuler les Actions humanitaires, l'Action sociale, l'Entraide et la Solidarité. Ces femmes, au centre de la vie saint-cannadène, et que nous avons spontanément appelé les Dames de cœur

nous ont raconté leur histoire, leur combat et leurs espoirs* : les photos de Sonia Baril vous les montrent lors de la soirée organisée par Dominique Duby, marraine de la manifestation, qui a su donner une dimension particulièrement forte et originale à leur présentation ! Elles nous ont émus et le public présent à Féminin Plurielle a été sensible à leur formidable leçon de générosité... en toute simplicité !

Merci Mesdames ! Grâce à vous, l'équipe Culture Saint-Cannat, est fière de cette 6^{ème} édition ! Merci à nos partenaires, le Conseil général et la CPA. Merci à la Municipalité pour son soutien.

L'équipe Culture Saint-Cannat & l'équipe du Comité des Fêtes

* Le film de ces rencontres réalisé par Laurence Ubeda est sur www.saint-cannat.fr / Rubrique Tourisme et loisirs / Culture

HORS DES MURS DU COLLÈGE, LA CULTURE EN ACTION

La chorale

Le 23 avril, les choristes du collège sont allés rendre visite à leurs aînés qui résident à la maison de retraite des Opalines à Saint-Cannat. Depuis plusieurs années, C. Arquier professeur de musique chorale, organise une sortie ayant pour objectif un contact intergénérationnel. En effet, c'est chaque fois une maison de retraite qui bénéficie de cette représentation. Les résidents sont toujours enthousiastes à l'idée d'assister à une représentation et les jeunes artistes ont un peu le trac... Ces derniers ont ainsi alterné les chansons en soliste puis en groupe avec pas moins de 13 chansons très variées. Les seniors ont pu entendre des chansons de Bruno Mars, comme celles de Serge Gainsbourg ou encore de Joe Dassin. Pour leur prêter main forte, Aurore, une ancienne élève, vient régulièrement épauler C. Arquier dans cette mission.

Les latinistes

Les élèves latinistes du collège ainsi que les élèves de la classe Ulis sont partis sur les traces antiques en visitant le site archéologique de Glanum et le parc historique de Beaucaire. Au programme de la journée : maniement d'armes, combat de gladiateurs, fabrication de lampe à huile...

Théâtre

Les 6^{ème} C sont allés au Théâtre du Jeu de Paume pour voir une adaptation de "La belle et la bête" mise en scène par Claude Buchvald. Les élèves de 3^{ème} C ont aussi assisté à une représentation théâtrale mais au Grand Théâtre de Provence. Au programme un spectacle musical : "L'Histoire de Clara", mis en scène par Ivan Grinberg.

Vasarely

Dans le cadre du projet "Art et mouvement", D. Benamor, professeure d'arts plastiques, a établi un partenariat avec la fondation Vasarely. Les élèves de 6^{ème} C ont ainsi présenté à la fin du mois d'avril à deux reprises la représentation "Structure universelle" avec l'intervention du chorégraphe Andreea Perekovic.

Mélanie Giancaterino,
Correspondante pour le Petit Saint-Cannat



Michel Duchemin et Yvonnick Berland, dans la Russie des tsars

Carole Arquier, professeure de musique au collège des Garrigues, entretient un partenariat avec le festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. C'est dans ce cadre, en association avec les actions CG13, que les élèves des classes de 5^{ème} B et D ont pu assister à la représentation théâtrale "Dans la Russie des Tsars avec Tchaïkovski". Une pièce de théâtre originale, écrite par Patrick Barbier et mise en scène par Pierre Lebrun, entrecoupée d'extraits musicaux du compositeur russe. Les spectateurs se retrouvent donc plongés en 1893 alors que Tchaïkovski fait une pause dans les répétitions de sa symphonie pathétique. C'est alors l'occasion pour les deux frères, Piotr et Modest, de retracer nostalgiquement le parcours du musicien jusqu'à sa mystérieuse mort à Saint-Petersbourg. Deux acteurs seuls en scène, Michel Duchemin et Yvonnick Berland,

jouent avec la musique autant qu'avec les images projetées en arrière-plan, ce qui rend ce spectacle si particulier. D'un côté la musique classique très conventionnelle et de l'autre une mise en scène du XXI^{ème} siècle.

On aurait pu penser que les collégiens ne seraient pas forcément très réceptifs à la thématique mais bien au contraire ils ont été attentifs à la représentation et ont ensuite échangé avec les comédiens à la fin de la pièce. Les collégiens recevront également une invitation à un récital de piano de la 35^{ème} édition du festival de piano du 24 juillet au 23 août à La Roque-d'Anthéron. L'occasion d'étoffer son bagage culturel et artistique.

Mélanie Giancaterino,
Correspondante pour le Petit Saint-Cannat

DESTINATION POUR GESTE ET HARMONIE... LE PAYS IMAGINAIRE !

L'année touche à sa fin et qui dit fin dit spectacle ! L'association Geste et Harmonie est très fière de présenter son 25^{ème} spectacle qui fera voyager les spectateurs de Londres au pays imaginaire à la rencontre du très célèbre "Peter Pan". Les professeurs et leurs élèves espèrent que vous serez nombreux à venir apprécier le fruit de toute une année de travail.

Le spectacle aura lieu en l'espace Aixagone (Village des Automates) le vendredi 26 et le samedi 27 juin à 20h. La vente des places (numérotées) se fera le samedi 20 juin 2015 de 9h à 18h à la salle Francis Artaud.

Nous tenions également à féliciter tous les

élèves et leurs professeurs qui ont participé au concours organisé par La Confédération Nationale de Danse au Pasino puisqu'ils ont tous été récompensés ! L'association est très fière de ces résultats.

Élodie Verra
Et l'équipe Geste et Harmonie
gesteetharmonie@free.fr

Galà de danse - Peter Pan
Vendredi 26 et samedi 27 juin
20h Espace Aixagone

Tarifs :
Catégorie 1 : 10 € adultes, 8 € (- de 12ans)
Catégorie 2 : 8 € adultes, 6 € (- de 12ans)
Réservations :
Samedi 20 juin
9h-12h Salle Francis Artaud

L'ATELIER DU POSSIBLE SUR LE FESTIVAL D'AVIGNON !

En attendant les spectacles des ateliers théâtre cet automne, l'Atelier du Possible sera présent sur le Festival d'Avignon du 4 au 14 juillet à 16 heures au Théâtre de la Rotonde avec sa nouvelle création professionnelle, "Roms, Paroles vivantes".

C'est un projet co-produit par le CE des Cheminots PACA et soutenu par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

"Roms, Paroles vivantes" est né d'une rencontre de l'Atelier du Possible avec les Roms des deux bidonvilles de Marignane et Luynes. Il s'est construit à partir des témoignages recueillis par la compagnie depuis le printemps 2014.

Ce spectacle témoigne, interroge, veut provoquer la rencontre avec les Roms vivant actuellement dans notre région. Il contribue à restaurer un peu de leur dignité. Des chants, de la danse, des percussions, de la vidéo, pour porter ces témoignages bruts et l'histoire de ces bidonvilles, réécrite par Dominique Duby, mise en scène par Bernard Colmet, et interprétée par Dominique Duby, Julia Poggi, danseuse et chanteuse, Jean-Luc Di Fraya, chanteur et percussionniste.

À l'issue de chaque présentation, nous vous inviterons à rencontrer les habitants et les travailleurs sociaux des deux bidonvilles présents ce jour là.

ATELIER DU POSSIBLE

NB : Les Roms constituent aujourd'hui la seule communauté humaine que l'on s'autorise à assimiler entièrement aux défauts d'une petite minorité délinquante qui en fait partie. C'est aussi la seule que l'on rend responsable des conditions de vie indignes qui lui sont infligées, où qu'elle aille en Europe.

"Roms, Paroles vivantes"

Du 4 au 14 juillet : 16h Théâtre de la Rotonde
Centre Culturel des Cheminots
Rue Jean Castelas (Avenue Pierre Sémar) Avignon
Renseignements, réservations : 04 42 50 27 99
atelierdupossible@wanadoo.fr



Nous vous espérons nombreux ce début d'été à la Rotonde, au spectacle, aux rencontres, sous les arbres, à la buvette... pour un moment de théâtre, de partage, de convivialité, de militance.

Un appel aux dons et aides matérielles a été lancé pour ce projet, vous le trouverez sur notre site : www.atelierdupossible.fr

Bernard Colmet

SPECTACLE DE FLAMENCO AVEC AROMA DE CAÏ

PROGRAMME

1^{ère} Partie

- Démonstration de danses sévillanes et de flamenco avec le concours des élèves de Saint-Cannat et de Marithé Sanchez.
- Participation des danseurs de l'association Los del Patio d'Arles.

2^{ème} Partie

- Spectacle avec Josele Miranda à la danse, Yeya Santiago au chant, et Juan Santiago à la guitare.

Josele Miranda est sans conteste l'un des plus grands danseurs de la région. Il pratique un flamenco "puro" et noble, inspiré de sa formation avec Carmen Rubio, Antonio Canales et Farruquito. Quand il danse, la scène devient sienne : la force et l'émotion qui se dégagent, la complicité qu'il établit avec le public font de cet artiste un immense "bailaor".

Buvette et petite restauration sur place.
La Présidente,
Marithé Sanchez

Spectacle de flamenco

Samedi 6 juin

21h Salle Yves Montand
Ouverture des portes à 19h30
8€/personne - Réduit 5€
Renseignements et réservations :
06 82 95 59 56
sanchez.mt@aliceadsl.fr

LA CARRIOLE A DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ET VOUS INVITE À VENIR LES PARTAGER !

La Carriole tient tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont accompagné sa balade dans la Coopé et partagé un instant d'Insurrection Poétique, le 8 mars dernier, pour le Printemps des Poètes.

Forte de ce bel encouragement, elle poursuit sa route avec bonheur et bouillonne aujourd'hui de projets.

Pour la saison 2015-2016, sont envisagés deux volets de création en parallèle :

- un montage poétique, en vue de la 18^{ème} édition du Printemps des Poètes (mars 2016),
- une création théâtrale, dont la préparation débutera dès septembre 2015.

En préambule à ce nouveau programme, La Carriole propose un stage de découverte, en juillet, gratuit et ouvert à tous à partir de 16 ans.

Il se déroulera sur trois soirées ou après-midi (8 heures au total), lors desquels vous pourrez découvrir ou redécouvrir les

différents types d'activités nécessaires au travail théâtral, l'esprit dans lequel il est envisagé et tester votre désir de participer au mouvement !

Au programme :

- training corps et voix : respiration, présence, son-mouvement, cohésion de groupe,
- improvisation : le sensoriel, la mémoire, l'imaginaire, le rythme,
- lectures de textes, classiques et contemporains (choix en fonction du nombre de participants),
- beaucoup de plaisir et beaucoup de rires aussi.

Après la pause aoûtienne bien méritée, les ateliers reprendront leur rythme hebdomadaire au lendemain du Forum des Associations, soit en principe la troisième semaine de septembre.

N'hésitez pas à tenter l'aventure, n'hésitez pas à vous renseigner !

Théâtre de la Carriole

Ateliers et stages adultes, tous niveaux, à partir de 16 ans.

Préparation aux concours d'entrée aux écoles de formation professionnelle.

Renseignements :
09 51 25 13 45 - theatredelacarriole@free.fr
Facebook : Théâtre de la Carriole

Sophie Meiffren anime les ateliers et dirige les comédiens après 4 années de formation professionnelle, notamment à l'Atelier International de Théâtre Blanche Salant et à l'École Internationale de Théâtre Jacques Lecoq (Paris).

Le Théâtre de la Carriole a été créé en septembre 2014 à Saint-Cannat.

8 heures de stage découverte
avec le Théâtre de la Carriole
Adultes tous niveaux à partir de 16 ans
18, 19 et 20 juillet 2015 - horaires à préciser
Stage gratuit sauf frais d'adhésion : 20€ **

- À VOS AGENDAS ! -

MERCREDI 17 JUIN Les Jeunes Voix Lyriques

Svadba d'Ana Sokolovic
(6 voix de femmes a capella)

Créé en 2011 à Toronto, puis repris en 2012 à Philadelphie, cet opéra a déjà séduit la critique outre-Atlantique. Il est repris dans le cadre du Festival d'Aix par les chanteurs et pianistes de l'Académie.

19h Jardin Joseph Richaud
Accès libre

DIMANCHE 21 JUIN Concerts de Musique actuelles à la Fête de la Musique

Après la prestation des élèves et des professeurs de l'école de Musique à 17h au Jardin Joseph Richaud, rendez-vous au centre du Village avec le groupe XY ! Groupe phare au répertoire varié et à l'énergie débordante, XY c'est avant tout une histoire d'amitié et de plaisirs entre 5 enfants du Rock et de la Pop !

En première partie des groupes saint-cannadens et danse Salsa avec El Cubano loco.

À partir de 19h Place Gambetta

SAMEDI 4 JUILLET Lecture sous les arbres en concert

Après une lecture partagée, nous vous proposons un concert de Chansons françaises avec Stolen Moments Concept : "Les chansons d'Élodie", un duo avec Élodie (chant, accordéon, flûte) et Patrick (guitare et contrebasse).

18h Jardin Joseph Richaud
Participation 5€
Réservation 04 42 57 34 65

VENDREDI 17 JUILLET Concert Los tres tiempos de América

Cette symphonie composée par le chilien Luis Advis dans les années 70 est une œuvre très exigeante tant sur le plan instrumental que vocal. Très rarement présentée en France, elle est l'accomplissement de deux années de travail.

21h Jardin Joseph Richaud
Entrée 12€ / Réduit 10€
Réservation 04 42 57 34 65

VENDREDI 24 JUILLET Le Chœur Bonum Cultura à Saint-Cannat

Dans le cadre du Festival Choral International en Provence nous recevrons ce chœur composé d'étudiants de l'Université Lettone de la Culture à Riga. Son répertoire est composé de pièces classiques et sacrées, et de chants populaires du monde.

21h Jardin Joseph Richaud
Accès libre

Toute la programmation
consultable sur
www.saint-cannat.fr

MALGRÉ LA PLUIE, MONSIEUR CARNAVAL ÉTAIT LE PLUS FORT !



Pendant 3 mois les membres du Conseil d'Administration du Foyer Rural se sont mobilisés pour la mise en place du carnaval 2015 qui a eu lieu le samedi 21 mars.

Le samedi matin à 9h, 4 associations et une trentaine de bénévoles étaient présentes devant la salle Francis Artaud pour la confection des chars : Petits bouts de destin, Geste et Harmonie, les A.I.L. et le Foyer Rural. Pas de thème imposé ! Libre choix des associations présentes...

À 12 heures tout était prêt pour le défilé de 14h30 ! Hélas la pluie a fait son apparition redoublant d'intensité vers 13h30. Que faire ? Les responsables du Foyer Rural avec l'accord des associations attendent 14h pour prendre une décision. Les responsables de l'association Petits Bouts de Destin choisissent de ne pas participer au défilé car les enfants ne sont âgés que de 3 à 6 ans. Sage décision.

Vers 14h15 la pluie cesse et des enfants et leurs parents déguisés commencent à arriver sous des imperméables, des parapluies... Plus d'hésitation ! Le Carnaval aura lieu malgré le temps menaçant. On décide

d'écouter le défilé, et à 14h30 le Carnaval débute dans une bonne ambiance avec la participation de troupes musicales, et à la plus grande joie des organisateurs. Les nounous de l'association Petits bouts de Destin ont pu rejoindre le défilé.

A 15h45 Caramantran fut jugé et brûlé suivant la tradition. 180 goûters furent distribués aux enfants.

A 16h, à nouveau... la pluie !

Les membres du Conseil d'Administration du Foyer Rural remercient les 3 associations qui ont participé avec eux au Carnaval, les agriculteurs pour le prêt des remorques et tracteurs, les services techniques et administratifs de la Mairie, la Police Municipale et tous les enfants et parents présents au Carnaval.

Merci à tous et à Monsieur Carnaval !

Le Président,
Christian Jourdain



Les concurrents 2015 de Villes et Villages Fleuris

LE SYNDICAT D'INITIATIVE, D'UNE MANIFESTATION À L'AUTRE

Foire aux Plantes

Cette année encore, dimanche 10 mai, la traditionnelle foire aux plantes a rencontré un beau succès. Le public présent a pu découvrir, grâce aux professionnels, une large palette de végétaux ; rosiers, vivaces, géraniums, aromatiques, arbustes, plants potagers dans les ruelles et sur la place du village.

Nous remercions les peintres locaux qui nous ont fait également profiter de leur talent.

La 4^{ème} Marche des épouvantails, sur 10 km, entre ville et campagne, a été appréciée grâce à notre guide d'un jour, Lionel Michaud, Directeur de l'Office du Tourisme de La Roque d'Anthéron.

En juillet, le Marché Potier

Nous préparons la prochaine manifestation, le Marché Potier, en partenariat avec l'association Terre de Provence, le dimanche 26 juillet prochain.

Villes & Villages Fleuris et Maisons Fleuries

Comme chaque année, la ville de Saint-Cannat s'inscrit au concours Villes & Villages Fleuris et propose aux saint-cannadens de participer également aux maisons fleuries dans diverses catégories

Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Catégorie 2 : Décor floral installé sur la voie publique

Catégorie 3 : Balcon, terrasse, fenêtre ou mur

Catégorie 4 : Fleurissement collectif : immeuble ou rue

Catégorie 5 : Commerce, hôtel, restaurant

Catégorie 6 : École

Les inscriptions étaient possibles jusqu'au 31 mars 2015 et nous aurons la visite du jury départemental le mardi 9 juin prochain.

Pour l'année 2014, nous avons 13 participants aux Maisons fleuries, qui ont reçu une superbe plante ; M et Mme Richaume ont obtenu le 1^{er} prix ex aequo catégorie 2.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour de plus amples informations et une participation à ce concours en 2016.

L'équipe du Syndicat d'Initiative

Contact
Brigitte Leininger
04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr
www.saint-cannat.fr



MARCHÉ POTIER
Dimanche 26 Juillet
10h-18h Centre du Village
Syndicat d'Initiative

LE COMITÉ DES FÊTES

Au rendez-vous du 15 août
Une manifestation aoûtienne
très attendue !

Vous détendre au jardin public, passer des instants de convivialité dans la bonne humeur garantie par l'équipe du Comité des Fêtes... voilà de quoi rompre la langueur de l'été !

L. Président,
Guy Brotons

Samedi 15 août
15h30 Super loto en plein air
Jardin Joseph Richaud
Buvette et restauration rapide



Jean-Pierre Ferrouil, Président du Syndicat d'Initiative à la Foire aux Plantes

LES SOIRÉES D'ÉTÉ DU FOYER RURAL

Feux de la Saint-Jean

Cette soirée traditionnelle aura lieu mardi 23 juin. Après avoir accueilli vers 20h devant la Mairie les relayeurs qui ramènent la flamme du Canigou de Perpignan jusqu'en Provence, nous vous attendons à partir de 19h pour une soirée animée par le groupe folklorique "La Malle aux Arts" sur l'Esplanade Général de Gaulle ! Grillades ou repas sorti du sac seront proposés !

Festival du Cinéma Plein Air

Le succès de ce festival tient au choix des films qui rencontrent toujours un accueil enthousiaste du public. Trois belles soirées à l'Espace Coopérative où nous vous attendons nombreux "sous les étoiles" !

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Mardi 23 juin
Vers 19h Arrivée de la Flamme devant la Mairie de Saint-Cannat
À partir de 19h Grande soirée conviviale de la Saint-Jean.
Esplanade Charles de Gaulle
Restauration, Folklore, danses, farandoles, ...
Animation avec La Malle aux Arts
22h30 Grand Feu de la Saint-Jean

FESTIVAL DU CINÉMA PLEIN AIR

Du 29 juin au 3 juillet
À partir de 21h30 Espace Coopérative

Programme

Lundi 29 juin - L'âge ingrat (1964) de Gilles Grangier avec Fernandel, Jean Gabin, Paulette Goddard

Mercredi 1^{er} juillet - Avis de Mistral (2014) de Rose Bosch avec Jean Reno, Huguès Aufray, Charlotte de Turckheim

Vendredi 3 juillet - Africk Aïoli (2013) de Christian Philibert avec Jean Marc Ravera (la suite des 4 saisons d'Espigoule). Pour cette dernière séance le film sera précédé d'un repas à partir de 19h. Tarif 6€ : entrée-grillades-boisson

Plus d'infos
04 42 57 34 62
foyer-rural-saint-cannat.fr



UNE SAISON AU SAINT-CANNAT VOLLEY-BALL

Dès la rentrée de Septembre, l'activité du SCVB a été dynamisée par l'arrivée de nouvelles têtes.

Cette saison encore, le club a vu se côtoyer des joueurs aux profils différents. Ainsi lors de nos entraînements, nous cherchons à apprendre et à progresser à l'aide d'exercices pendant lesquels les plus expérimentés conseillent les plus novices.

Pour permettre à chacun de s'exprimer selon son niveau de pratique, le club a engagé deux équipes (mixtes) dans deux structures différentes.

Au sein du Challenge Bernard Gilbert, l'équipe "Loisir" a participé, de novembre à fin mai, à 12 rencontres avec d'autres clubs situés autour de l'étang de Berre, dans les Alpilles ou sur la Côte bleue.

De son côté l'équipe "Ufolep" a pris part au championnat départemental Ufolep et défend actuellement son rang dans la division 5 (sur 7 existantes). Au total elle aura disputé 17 matchs.

Un grand merci à tous pour le dynamisme et l'assiduité nécessaires à la vie du club.

Si vous êtes intéressés par la pratique du Volley-Ball, confirmés ou débutants, n'hésitez pas à nous rejoindre : les lundis à partir de 21h et les jeudis à partir de 20h30 à la salle du 4 Septembre.

Vous pourrez également nous rencontrer lors du Forum des Associations début septembre.

Le Bureau du SCVB
06 20 14 38 12

saintcannat.volleyball@yahoo.com
http://club.quomodo.com/scvb



UN PROGRAMME POUR LA RENTRÉE TOUJOURS AUSSI ZEN, AVEC LE TEMPS D'ÊTRE



Alix Morineau



Anthony Pansard



Bryan Fakame

YOSEIKAN BUDO... DE BEAUX RÉSULTATS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 !

C'était les 4 et 5 avril... en Bourgogne

C'est à Chevigny-Saint-Sauveur près de Dijon que s'est tenu cette année le championnat de France de Yoseikan Budo. Plusieurs jeunes saint-cannadens, sélectionnés lors des derniers championnats de Ligue pour y participer, sont donc montés en Bourgogne accompagnés de leurs parents et professeurs.

Ainsi, ce sont 330 compétiteurs et 40 arbitres, venus de tout l'hexagone et de l'île de la Réunion qui se sont retrouvés au dojo régional Alain le Huret pour ces rencontres sportives, mais également pour partager des moments de convivialité entre jeunes de différents clubs.

Deux jours de compétitions et une soirée de gala !

Soirée filmée par la chaîne Kombat Sport et diffusée quatre fois fin avril et début mai, Un gala qui sera certainement reconduit en 2016 tant il a été plébiscité par le public !

De jeunes compétiteurs à la hauteur

Deux d'entre eux sont rentrés à Saint-Cannat avec le titre de Champion de France de leurs catégories.

Tous ont fait honneur au club ! Alix Morineau (Minime -68 kg) et Antony Pansard (Junior -80 kg), tous deux Champions de France, Bryan Fakame (Cadet -62 kg) qui est monté également sur le podium avec une 3^{ème} place au classement général, et enfin Lucas Figueirinha, Kayon Mochizuki et Thibaut Fiori qui se sont bien défendus pour cette première participation à un Championnat de France. Bravo à tous !

Samuel Campaner du club salonais s'entraînant aussi à Saint-Cannat a réalisé son rêve en remportant également une médaille d'or en combat classe B.

Ils ont été chaleureusement félicités par Maître Hiroo Mochizuki (fondateur du Yoseikan Budo) qui a remis lui-même les trophées aux champions !

Une petite fête en leur honneur

Le jeudi 23 avril, Kyoshi Mochizuki, leur professeur, Lionel Figueirinha, Président du club, et tous les membres du Bureau avaient convié les jeunes athlètes et leurs parents à une petite fête en leur honneur ! L'occasion également de partager le verre de l'amitié, de visionner les émissions filmées par la chaîne Kombat Sport, les vidéos des combats et toutes les démonstrations du gala. Une soirée bien sympathique !

Le Club de Yoseikan Budo remercie vivement Monsieur le Maire, Jacky Gérard, venu féliciter nos jeunes vainqueurs !

Danielle Tartaruga,
Pour Kyoshi Mochizuki

Kyoshi Mochizuki
06 30 92 33 80
kyoshi@mochizuki.fr
www.yoseikan-st-cannat.fr

Écoute et bonne humeur sont au rendez-vous au sein de toutes les séances, tout en conservant un enseignement dans les règles de l'art. Qi Gong, Energy Stretch, réflexologie plantaire et ateliers sur la communication (alliage du Qi Gong avec la découverte de la PNL) seront les activités régulières proposées tout au long de cette année, aussi bien en collectif tout comme en individuel. Reprise des cours de Qi Gong le jeudi 3 septembre, au centre Sanchali,

316 chemin de la Maisonnette, Centre de santé globale où règnent écoute, sérénité et convivialité, tous les éléments nécessaires pour prendre un temps pour soi et se ressourcer.

Les autres activités reprendront après le forum des associations où nous serons présents.

Et quand les beaux jours se présentent, nous en profitons pour pratiquer en extérieur !

À tout moment, vous pouvez

d'ailleurs nous rejoindre (possibilité de régler à la séance), chacun progresse à son rythme dans l'acquisition de ces outils permettant d'accéder à la détente, au bien-être et à une meilleure santé.

Pour obtenir des renseignements et vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre ou consulter notre site.

Nathalie Boillon
Coordnatrice de l'association le Temps d'Être - 06 85 79 02 79 - www.letempsdetre.fr

3^{ème} édition du Carnaval-cross au Collège des Garrigues



Le cross est une manifestation fédératrice attendue par la plupart des collégiens. D'une part, c'est un moment de rivalité conviviale, d'autre part c'est l'occasion de laisser libre cours à son imagination.

En effet, le cross du collège des Garrigues se fait au moment du carnaval : on court donc costumé ! Élèves et enseignants, ainsi que le personnel administratif ou encore les parents d'élèves (venus prêter main forte pour l'encadrement) sont venus en Titi, Gros Minet, pirate, super Mario, princesse, minions, chat...

Les collégiens ont donc suivi un parcours balisé tout autour du collège, plus ou moins long car adapté à chaque niveau. L'organisation d'un tel événement demande une implication de tous dont les chefs d'orchestre ont été les trois enseignants d'EPS (J. Minne, M. Raoux et G. Legrand).

La pause méridienne fut consacrée à un flashmob country ou encore gangnam style dans la cour du collège animé par C. Mercier et M. Touati aux platines. Le principal, M. Bonnet, a ensuite remis les prix des différentes catégories : les sportifs émérites des 4 niveaux, ainsi que les élèves qui avaient fait preuve d'originalité dans leur déguisement.

Cette manifestation a été immortalisée par F. Serra qui a endossé le costume de cameraman tout au long de la journée.

Mélanie Giancaterino
Correspondante pour le Petit Saint-Cannat

NAISSANCES

23.01.2015	Baptiste	fils de Cédric Ortega et Coralie Fernandez
04.02.2015	Tess	fille de Fabrice Guigues et Vanessa Tadier
04.02.2015	Nayla	fille de Charles Bernard et Amel Rarbo
04.02.2015	Alya	fille de Charles Bernard et Amel Rarbo
02.02.2015	Livio	fils de Raphaël Barboni et Céline Puggioni
20.03.2015	Nolan	fils de Cédric Pajot et Alexia Paraque
11.03.2015	Louis	fils de Pierre Fournier et Céline Jarry
04.04.2015	Jules	fils de Lucovic D'Amora et Camille Nicol
17.04.2015	Melvin	fils de Marc Florimond et Myriam Laconi
27.12.2014	Olivia	fille de Thomas Bruno et Claire Staub
28.11.2014	Giulia	fille de Frédéric Danti et de Christine Legrand
27.12.2014	Olivia	fille de Thomas Bruno et Claire Staub

Toutes nos félicitations aux heureux parents

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

DÉCÈS

07.02.2015	Alain Duchêne	à Saint-Cannat
15.02.2015	Élise Henric veuve Ferran	à Aix-en-Provence
22.02.2015	François Calliau	à Saint-Cannat
23.02.2015	Irma Tani veuve Mariottini	à Saint-Cannat
04.03.2015	Antonio Fernandez Garcia	à Aix-en-Provence
08.03.2015	Marie-Thérèse Winch veuve Veretenicoff	à Saint-Cannat
10.03.2015	Marcelle Bicheron veuve Gérard	à Lambesc
11.03.2015	Jean Merlin	à Saint-Cannat
18.03.2015	Bernadette Conrad	à Aix-en-Provence
22.03.2015	Yvonne Ruiz veuve Valente	à Aix-en-Provence
08.04.2015	Robert Dalmas	à Saint-Cannat
08.04.2015	Odette Gignat veuve Zimmat	à Saint-Cannat
20.04.2015	Max Dauphin	à Rognes
01.05.2015	Jeanne Roméro épouse Brotons	à Saint-Cannat

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.



Retrouvez les publications de la rentrée dans votre Mairie et suivez l'actualité événementielle de votre ville !

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Pour parvenir à l'équilibre du budget 2015, contraint par le montant de la baisse de la Dotation de l'État, l'augmentation des prélèvements et les dépenses incompressibles, nous devons, comme beaucoup de collectivités, non seulement diminuer les dépenses de fonctionnement mais aussi redéfinir la programmation de nos projets d'investissements annuels et pluriannuels. En effet, cette montée en charge de la contribution des collectivités au redressement du déficit public devrait se poursuivre jusqu'en 2017, année où elle atteindrait son point culminant.

Chaque élu, chaque fonctionnaire, est impliqué dans ce processus de réduction des dépenses et des coûts. Il ne s'agit plus seulement d'en prendre conscience, mais de mettre en place des mesures concrètes et immédiates, en sachant que le proverbe "il n'y a pas de petites économies" reste plus que jamais d'actualité, avec toujours le même objectif : garantir la bonne qualité du service public.

Sur le fonctionnement

Le budget 2015 prévoit une très légère augmentation des dépenses, cependant nous porterons nos efforts de réduction sur le chapitre 11 - Charges à caractère général. Réduction plus difficile sur le chapitre 12 - Charges de personnel -, compte tenu notamment du "Glissement Vieillesse Technique" (GVT) ; avec le même nombre de fonctionnaires, la masse salariale augmente du seul fait de l'ancienneté. Notre marge de manœuvre pour les recettes se situe sur la fiscalité

et sur le coût des services publics locaux, autant dire qu'elle est faible ; toutefois, nous y avons recours. Légère augmentation de la fiscalité, qui n'avait pas bougé depuis 2011, et des services publics locaux comme la restauration scolaire, et les tarifs périscolaires. Rappelons que ces derniers représentent des participations et non les coûts réels des services.

Sur l'Investissement, 881 234,48 € ont été budgétisés pour des opérations d'équipement. On pourrait regretter qu'en raison de ces contraintes financières, un projet qui nous tient à cœur comme celui de de l'ancienne cave coopérative, ne puisse encore y être inscrit et faire l'objet des travaux de réhabilitation attendus (sauf ceux qui nous ont permis d'utiliser plusieurs salles, dégageant ainsi les autres bâtiments municipaux). Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû réduire la voilure et baisser d'une manière substantielle le montant de l'opération. Aujourd'hui, après avoir obtenu le financement de la Communauté du Pays d'Aix, le dossier est entre les mains du Conseil Départemental qui doit se positionner sur notre Contrat 2015-2017. Une certitude : sans ce contrat il ne sera pas possible de faire face à des investissements de cette ampleur sans mettre en péril nos finances.

Sur les budgets 2015 annexes

• Budget Eau : 231 900 € inscrits pour des opérations d'équipement. Principalement des travaux d'adduction d'eau potable, de la réhabilitation des réseaux et de la recherche d'eau par forage.

• Budget Assainissement : 738 606,59 € pour des opérations d'équipement prévues. Il s'agit de travaux de création et de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'honoraires des bureaux d'études.

Il est à noter que le nouveau contrat de délégation de service public qui vient d'être signé avec la SEERC pour 12 ans, nous permet de maintenir les tarifs existants, avec une très légère diminution, grâce à une bonne négociation menée avec les entreprises sélectionnées.

• Budget Vente des caveaux : le 4^{ème} et dernier budget voté lors de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2015. D'un montant de 74 791,75 €, il n'appelle aucun commentaire particulier. Il consiste, comme son nom l'indique, à acheter et à revendre des caveaux de 4 ou 6 places. C'est aussi un service public local.

En résumé, 1 851 741 € ont été inscrits pour des opérations d'Investissement. Si le montant n'est pas exorbitant et ne semble pas ambitieux, il est réaliste et raisonnable compte tenu du contexte financier dans lequel nous nous trouvons, marqué par une réduction accrue des financements publics et par notre volonté de modération de la fiscalité et des tarifs des services publics.

Josiane Duffau
Adjointe au Maire
Chargée des Finances, de l'Économie,
de l'Emploi et de l'Insertion

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Incompréhensible, c'est ainsi que nous qualifions le budget d'investissements présenté au conseil municipal du 14/04/2015. Jugez par vous-même :

Le 31 mars, le maire présente aux conseillers municipaux les grandes lignes de sa politique locale pour 2015. Ce "Débat d'orientation" budgétaire" a pour objet de préparer le budget de l'année. Le chapitre "investissements possibles en 2015" du document remis en séance répertorie en outre, les principaux projets structurant pour notre village: réhabilitation de la cave coopérative, réalisation de courts de tennis, acquisition foncière pour création gymnase, aménagement de la salle Y. Montand en salle de spectacles, etc.

Le 14 avril, le conseil municipal est cette fois invité à se prononcer sur le budget 2015.

Et là...surprise, le projet de budget proposé n'affecte aucune dépenses prévisionnelle aux postes d'équipements énumérés ci-dessus :

Et pour cause, le budget d'équipements proposé s'établit à 881 235 € au lieu des 3 560 372 prévus en 2014!!!!

- Pourquoi un tel revirement de politique d'investissement en 2 semaines ? Ce qui était qualifié de "possible" fin mars ne l'est plus mi-avril ! Chercher l'erreur.

- Quelle raison justifie une division par 4 du budget d'investissement entre 2015 /2014 ?

- Comment expliquer que ce budget 2015 ne reprogramme pas les investissements prévus mais non-réalisés en 2014. (Les dépenses d'investissement engagées en 2014 se limitent à 2 000 K€ soit 57% des 3500K€ autorisés.)

Saint-Cannat...un village bien géré, affirmez-vous ! Non, Monsieur le Maire. Une bonne gestion, c'est une gestion dont les réalisations sont au plus près des prévisions, c'est une gestion qui, au fil des ans s'inscrit dans la continuité et respecte les engagements électoraux. Vous vous targuez d'une imposition locale raisonnable... Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'immobilisme, le manque d'ambition, la stagnation de notre commune sont érigés en doctrine. Monsieur le Maire, vous justifiez ce budget dit de rigueur, par la réduction des dotations de l'Etat et de la Communauté du Pays d'Aix (CPA). Oui, c'est un fait, le

gouvernement socialiste fait peser sur les collectivités territoriales les conséquences de son incapacité à maîtriser le déficit national. Mais, relativisons, ces dotations pour notre commune seront réduites d'env. 200 K€ par rapport à 2014. Sachant que l'augmentation décidée des taxes locales devrait compenser en grande partie cette perte de recette, comment oser prétexter cette baisse de dotation pour justifier le gel des investissements communaux.

Par ailleurs, Monsieur le Maire, expliquez-nous pourquoi la réhabilitation de la cave coopérative est sans cesse différée alors que la CPA au titre du contrat pluriannuel de financement approuvé en 2014 prévoyait un montant cumulé de subventions de 2 000 K€ pour 2014/2015. Vos électeurs à qui vous avez "vendu" ce soi-disant contrat de financement lors de la dernière campagne municipale auraient-ils été abusés ?

Écrit le 6/5 par les conseillers d'opposition: Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

Programme détaillé sur le site internet et la page Facebook

SAINT-CANNAT

Festival La Belle Récré

Animations
Expositions
Spectacles
gratuits



VENDREDI 19 & SAMEDI 20 JUIN

PARADE VENDREDI À 16H30 - RASSEMBLEMENT AU BOULODROME

www.saint-cannat.fr
Facebook La Belle Récré

